

Franc... Parler

- VICTORIAVILLE (R.L.) — La ville de Victoriaville a accepté de souscrire un montant de \$1,200 à la Fédération des oeuvres du diocèse de Nicolet, à l'occasion de la campagne annuelle de cet organisme.
- La ville achètera de Godbout Auto deux camionnettes au prix de \$5,689.46 Ce garage était le plus bas soumissionnaire.
- La nouvelle direction du club Aramis de Warwick annonce la tenue d'une soirée récréative organisée pour le samedi 29 novembre prochain, au club Aramis, en l'honneur de M. Jacques Rondeau, président sortant de charge, en reconnaissance des services rendus depuis deux ans.
- M. André Capistran, du corps de cadets Les Ecuyers de Victoriaville, a fait une demande de subvention de \$750 à la ville. M. Capistran a été invité à la prochaine réunion de la CML prévue pour le 2 décembre.
- M. René Gauthier, directeur du service des loisirs de la ville de Victoriaville, prend toujours ses vacances annuelles à ce temps-ci de l'année. Aussi c'est avec beaucoup de plaisir qu'il est parti pour Montréal hier soir pour prendre part aux festivités de la coupe Grey.
- Une séance d'information comprenant un film de la course Players 1966, un autre sur la course de ski Du Maurier internationale 1967 et une présentation audio-visuelle sur le projet circuit Québec-Ste-Croix Inc., se tiendra au motel Colibri à 20h, demain soir.
- Les Dames auxiliaires de la Légion canadienne royale de Victoriaville organisent une soirée récréative, samedi le 29 novembre à compter de 19h.30, à la salle de la Légion, 34 rue Ste-Marie. En plus des prix pour les tours réguliers et spéciaux, il y aura 10 prix de présence.
- Le gala de Mille Jeunesse 70 aura lieu samedi le 3 janvier prochain. Le chansonnier Guy Godin a été invité pour animer ce gala. Parmi les duchesses en lice, mentionnons Claire Massé, pour le secondaire V, Chantal Paris pour l'école A.-Morissette, Ginette Lessard pour St-David et Elizabeth Roux pour le CEGEP. L'école J.-P.-H. Massicotte de même que l'école des Métiers auront aussi une candidate.
- Concernant les activités du club Jeunesse 70, disons qu'une discothèque sera organisée samedi le 30 novembre de 20h.30 à minuit à l'école Massicotte. André Martineau de CFDA sera l'animateur. La soirée boîte à chansons aura lieu samedi le 6 décembre à la cage de verre du Collège.
- Les commerces suivants ont accepté de donner un rabais de 10 pour cent aux détenteurs de la carte de membre du club Jeunesse 70: Disco-Music, Normand Doucet Inc., la Boutik de Raoul Saucier, les Créations Thérèse et Clément Importateur.
- Dans la région du Saguenay, on se plaît à dire que le départ de Jocelyn Hardy a réduit la force des Tigres de Victoriaville de 10 pour cent et le départ de Michel Labrosse 25 pour cent. C'est tout de même étrange qu'avec une perte de 35 pour cent, d'efficacité, dimanche dernier, les Tigres ont fait s'embrasser les Saguenéens de Chicoutimi 12 à 5, à Chicoutimi même, alors qu'on dit que l'équipe de Chicoutimi est supérieure à celle de la saison dernière. Jocelyn Hardy et Michel Labrosse étaient d'excellents joueurs mais leurs remplaçants sont aussi bons qu'eux sinon meilleurs.
- Ici à Victoriaville, on peut affirmer que la présente édition des Tigres est 17.5 pour cent supérieure à celle de l'an dernier, pour ceux qui aiment les pourcentages.
- Michel Gagnon, qui a été condamné à Arthabaska, à un mois de prison pour fraude, a fait savoir par ses procureurs que la cause serait portée en cour d'appel. Les procureurs de Gagnon ont formulé une requête pour que Gagnon soit libéré sous cautionnement.
- Le 29 novembre, le directeur de police de la ville de Victoriaville, M. Omer Fournier, participera à une journée d'étude. Le 6 décembre, le directeur Fournier et son adjoint M. Jean Dion assisteront à une autre journée d'étude sur la criminalité.
- La nomination d'un évaluateur ou estimateur municipal serait très appréciée par les courtiers d'immobilier entre autres, a souligné M. Roland Paris à la dernière séance du conseil. Le maire Poirier a répondu que la nomination de ce fonctionnaire était imminente et que le conseil avait conscience de sa nécessité.
- MM. René Gauthier et Jean Roux, du service des loisirs, auront droit à assister à deux congrès par année. Ils devront choisir les congrès qui selon eux, sont les plus importants et se contenter d'étudier les procès-verbaux des autres congrès auxquels ils n'assisteront pas.
- Les policiers de Victoriaville sont bien au chaud dans des vêtements tout neufs cet hiver. Le chef de police Fournier a recommandé au conseil l'achat de plusieurs pièces d'équipements pour 24 policiers, à la suite de soumissions demandées dans des commerces locaux. Chemises, mitaines et bottines seront achetées dans deux commerces, Michel Haroon et Roland Beauchesne.
- Me Raymond Beaudet, qui était récemment nommé juge de la cour provinciale, a fait parvenir une lettre de démission à la ville de Victoriaville pour le poste de président du bureau de révision.
- J.M. Caya Limitée a demandé à la ville de lui vendre un terrain d'environ 400X400 dans le parc industriel.
- Le tribunal a condamné à \$25 d'amendes et les frais René Beaudet de Princeville accusé de tapage et qui a plaidé coupable à cette accusation.
- Rosaire Marcotte, un père de huit enfants de Joliette qui avait obtenu une batterie à Victoriaville avec un chèque sans provision, a bénéficié hier d'un sursis de sentence pour la période d'un an.



(Photo LeRo)

Elections au club Richelieu

C'EST M. Jacques Frégeau qui a été élu président du club Richelieu de Victoriaville pour la prochaine année. M. Jérôme Lachance, le président sortant, s'est empressé de collecter une amende substantielle au nouveau président. Le collecteur d'amendes Georges-E. Labbé cueille ici l'argent du nouveau président sous

l'œil approbateur du président sortant Jérôme Lachance. Les autres membres du nouvel exécutif sont MM. Clément Lelart et Roger Rouleau à la vice-présidence, M. Yvan Roy, secrétaire-trésorier, et MM. Jacques Morissette, Gilles Desrosiers, Henri Homel et Marcel Lande, directeurs.

La nomination du procureur peut être faite ce soir

VICTORIAVILLE (R.L.) — La nouvelle parue hier à l'effet qu'un nouveau procureur de la Couronne était nommé dans le district judiciaire d'Arthabaska et que Me Claude Aubert occupera ce poste à compter de lundi le premier décembre prochain nous a quelque peu surpris.

En effet, une conversation tenue avec le député Gardner, lundi midi, nous apprenait qu'il n'était pas certain que cette nomination se fasse cette semaine et que de toute façon si quel- qu'un était nommé à ce poste, la nouvelle ne pourrait être officielle avant mercredi soir tard ou jeudi matin, étant donné que le Conseil des ministres siège le mercredi soir.

Une autre conversation téléphonique tenue avec Me Claude

Aubert, en fin de semaine, nous soulignait que ce dernier était au courant des rumeurs concernant son éventuelle nomination au poste de procureur de la Couronne. Me Aubert ajoutait cependant que si la chose se produisait, la nouvelle ne serait pas officielle avant mercredi soir ou jeudi puisque le Conseil des ministres ne siège que le mercredi soir.

Aucune nouvelle Nous avons tenté de rejoindre, hier après-midi, Me Jules Allard et Me Pierre Beaudet à qui le ministère de la Justice a demandé le 17 novembre dernier de prendre temporairement le poste de procureurs de la Couronne. Nous voulions savoir si le ministère de la Justice les avait avisés de la nomination de Me Aubert et de son entrée en

fonction le lundi premier décembre. Me Jules Allard étant à l'extérieur de la ville, Me Pierre Beaudet nous a confié qu'il avait lui-même été surpris de voir dans un journal la nomination de Me Aubert et trouvé étrange que Me Aubert confirme lui-même la nouvelle à un journaliste. Me Beaudet ajouta qu'aucune communication n'avait été faite à Me Allard ou à lui-même concernant le changement du poste de procureur de la Couronne.

Soyez assurés que dès que nous connaîtrons officiellement la décision du ministère de la Justice, il nous fera plaisir de nous y conformer et de remettre les documents à un autre, si tel est le cas bien entendu, d'ajouter Me Pierre Beaudet.



(Photo LeRo)

L'EDUCATION ET LA FAMILLE, tel était le thème de la rencontre des Foyers Notre-Dame de Victoriaville qui a eu lieu au sous-sol de l'église St-Gabriel. Les invités pour la circonstance étaient Soeur Thérèse

Bellemare et l'abbé Emilien Lavoie. Soeur Bellemare et l'abbé Lavoie discutent avec une personne qui assistait à la rencontre.

Rencontre des Foyers Notre-Dame

L'éducation est un problème assez important au sein de la famille

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'Education et la famille, tel était le thème de l'exposé fait par les deux invités de la dernière rencontre des Foyers Notre-Dame de Victoriaville. A cette réunion, qui a eu lieu au sous-sol de l'église St-Gabriel, soeur Thérèse Bellemare, et l'abbé Emilien Lavoie, tous deux responsables au centre diocésain de la recherche pastorale, traitaient de l'éducation dans la famille.

L'éducation est-elle un problème important au sein de la famille? Une enquête révèle que 33 p.c. des familles du diocèse y

voient un grand problème. Les parents affirment que leur rôle en éducation est plus considérable qu'autrefois. Les parents se rendent-ils aptes à assumer leur fonction? Il semble évident, d'après l'enquête, que les parents ont besoin d'aide. Cette aide, ils la trouveront auprès d'autres parents, des professeurs et au sein de mouvements tels que les FND.

L'abbé Lavoie pour sa part, a parlé de la vie religieuse des familles. "La mentalité religieuse actuelle de nos familles du diocèse semble confuse. Ainsi l'enquête révèle que 97 p.c. des

Même si la ville ne sévit pas toujours

Plusieurs contribuables peuvent déroger aux règlements municipaux

VICTORIAVILLE (R.L.) — Même si la ville sévit parfois contre des contribuables qui ne se conforment pas à des règlements municipaux, cela ne signifie pas que ces contribuables sont les seuls à déroger au règlement en question.

C'est ce qui a été débattu lundi soir après que l'inspecteur en bâtiments, M. Jean-Guy Tourigny, ait rapporté au conseil le cas d'une infraction au règlement de zonage, imputée à M. Roland Laroche, de la rue Roy à Victoriaville. Apparemment, le contribuable en question aurait une annonce commerciale à un endroit où le règlement de zonage le lui défendait. Des avis auraient été envoyés et le citoyen ne se serait pas encore conformé.

On fit aussi lecture d'un rapport de M. Jean-Guy Tourigny concernant un terrain d'une malpropreté incroyable, situé

au 8 rue Cecilie et appartenant à M. Conrad Lamothe. Le conseil a donné ordre aux officiers municipaux de prendre les procédures légales qui s'imposent pour faire respecter la loi.

Intervention

Le contribuable Roland Paris est alors intervenu pour demander au conseil comment il se faisait que l'on semblait presque toujours s'attaquer à de petits contribuables. Il cita le cas Laroche, alors qu'il se trouvait nombre d'autres citoyens plus importants qui dérogeaient aux règlements et que le conseil ne semblait pas voir.

Le citoyen Paris fit allusion à des cas bien précis, comme une nouvelle pancarte installée pour annoncer un restaurant du centre-ville, également un propriétaire de maison appartements qui annonçait son nouveau déve-

loppement avec une annonce bien plantée sur le terrain de la ville (boulevard Jutras) également un commerçant de la rue Giroux qui annonce son commerce sur la rue Aqueduc etc. Le maire Poirier répliqua qu'on ne pouvait pas acheter des hélicoptères et survoler constamment la ville pour surveiller tout le monde. On suggéra à M. Paris de fournir au conseil la liste de tous ceux qui sont en défaut et le conseil verra à faire respecter le règlement.

"Cela me donnera quoi de vous fournir cette liste? de demander l'ombudsman de Victoriaville. "Cela prouvera que vous êtes un bon citoyen?" Répliqua le maire Poirier. "Est-ce que vous en doutez?", continua M. Paris. "Parfois, répondit le maire, je vous remercie pour votre franchise, termina M. Paris.

Mise en application du programme de rénovation du centre de Victoriaville

VICTORIAVILLE (R.L.) — La Société d'habitation du Québec a fait savoir aux autorités municipales de Victoriaville que s'il n'en tenait qu'à la Société, la mise en application du programme de rénovation urbaine du centre de ville de Victoriaville se ferait rondement.

Ainsi, lundi soir, le coordonnateur Albert Audet a soumis aux édiles trois résolutions pour adoption et le conseil s'est exécuté.

La première résolution visait à acquérir les bâtisses de M. Roland Labbé, sur la rue St-Jean-Baptiste, pour le montant de \$17,300. En attendant la démolition de ces bâtisses, on demandera à M. Labbé de les barricader.

La deuxième résolution avait trait à l'engagement d'urbanistes qui étudieraient les plans d'aménagement des projets 1-2 et 3 du programme de rénovation, de façon à ce que l'on ait l'assurance que ces plans sont conformes et peuvent être réalisés bientôt.

La troisième résolution concernait l'emprunt temporaire d'un montant de \$145,000 par la ville à la Banque Canadienne Nationale. Il s'agit en quelque sorte d'un fonds de roulement, puisque dans le contrat de rénovation urbaine, la Société d'habitation du Québec stipule bien qu'elle paie chaque mois mensuellement après que toutes les preuves de comptes acquittés lui sont fournies.

Les jeunes de plusieurs écoles de la région participent activement au camp des Jeunes du Monde

ST-VALERE (R.L.) — Les clubs "Jeunes du monde" de la région des Bois-Francis ont vécu, en fin de semaine, à St-Valère, un camp formidable. Soeur

Gisèle St-Louis de Princeville avait organisé ce camp en collaboration avec les aumôniers et les éducateurs responsables du mouvement des diverses écoles secondaires. Chaque école avait une partie du programme à réaliser.

L'équipe de Warwick a révisé avec les jeunes le sens de leur engagement. Les Jeunes du monde sont fils de l'Eglise et missionnaires. Ils veulent évangéliser, partager, agir, lutter pour la paix, se préparer à l'avenir par l'esprit d'équipe.

L'école Albert-Morissette avait à expliquer ce qu'est la lucidité pour le jeune. C'est d'abord de prendre connaissance des problèmes du monde actuel, de quitter le rêve, afin de bien

comprendre la vie du hippy, du délinquant et du véritable engagement social.

Le monde a besoin de compétence. Le jeune doit le savoir et se préparer à devenir lui-même une compétence. C'est le sujet que l'équipe de Princeville avait à traiter. Il s'agissait de découvrir qui doit être compétent et pourquoi.

Chacun dans son domaine doit être compétent, car chacun a à poser sa brique dans la construction de la cité de l'humanité.

La solidarité, l'équipe du collège Claretain était en pleine atmosphère pour en parler. Le travail d'équipe a apporté les conclusions suivantes: les hippies ont du bon et du moins bon. Les vrais hippies veulent la paix et l'amour, mais prennent des moyens mauvais pour y arriver. Ils alertent peut-être l'opinion mondiale sur l'urgence de changer certaines choses. Leur comportement paraît quand même une forme de désengagement, d'impuissance devant les problèmes de la vie.

Nomination de responsables Au cours de ce camp, on a procédé à l'élection d'un garçon et d'une fille pour le poste de responsables diocésains. Jeanne Côté de Pétole Albert-Morissette de Victoriaville et Richard Laroche de Warwick ont été choisis.

Opéra au Collège

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le Centre d'art de Victoriaville présentera une grande soirée opéra et opérette.

La section art vocal, sous la direction de Mme Denise Massé, invite toute la population de Victoriaville et des environs à venir entendre les meilleures voix de la région, dans une manifestation artistique qui se tiendra à l'auditorium du Collège de Victoriaville les mardi 9 et samedi 13 décembre à 20h.30.

Huit tableaux de la flûte enchantée de Mozart et le premier acte de la "Mascotte" de J. Audran seront présentés.

Depuis le printemps dernier, les artistes se préparent à offrir cette grande soirée dans les décors et costumes d'époque.

C'est un réveil dans l'art lyrique que la population appréciera et applaudira.

Les Communes en bref...

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier déclare en réponse à David Orlinow (NPD-Winnipeg-Nord) que le personnel à temps plein de l'Office national du film sera réduit de 25 d'ici le 15 janvier 1970 et de 35 autres d'ici le 15 mars 1970. L'ONF compte maintenant 1,006 employés.

Le ministère des Postes a fermé 687 bureaux de poste depuis le 25 juin 1968, a déclaré lundi le ministre des Postes M. Eric Kierans, en réponse à Robert C. Coates (PC - Cumberland-Cochester-Nord).

Le ministre de la Défense, M. Leo Cadieux, déclare en réponse à J. Angus MacLean (PC - Malpeque), que les forces armées régulières totalisaient 97,044 hommes et celles de la réserve 26,738, au 30 septembre de cette année.

Assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'Assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce de Victoriaville se tiendra dans la soirée du mercredi 26 novembre 1969 à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Victoriaville.

Me Jean-Marc Béliveau avocat, M. Michel Brouillard président des enseignants des Bois-Francis, M. Marcel Fréchette professeur le docteur René Jutras, M. Gabriel Michaud, président de l'Association des étu-

dians du collège et le docteur Marc St-Hilaire, président de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis ont accepté l'invitation de venir exposer à la Chambre de Commerce leur point de vue concernant les manifestations à Victoriaville, dans la semaine se terminant le 31 octobre dernier.

Chaque conférencier aura une dizaine de minutes pour son exposé. Chaque exposé sera suivi d'une période de questions venant de l'assistance de durée équivalente.

M. Jean-Paul Gagnon, vice-président de Bell Canada

Propager le français comme langue de travail

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — "Tout en reconnaissant que le bilinguisme, de plus en plus reconnu au Canada, peut le mieux servir les intérêts du Québec dans l'immédiat et à long terme, Bell Canada recommande que l'on incite les entreprises faisant affaires au Québec à se faire un devoir de traiter en français avec leurs clients francophones et à propager le français comme langue de travail".

Le vice-président de Bell Canada, M. Jean-Paul Gagnon, s'est servi de cet extrait du mémoire présenté par sa compagnie, devant la Commission d'enquête Gendron, pour dé-

montrer aux membres du club Rotary de Trois-Rivières que l'unilinguisme est inacceptable dans la Belle Province.

Empruntant un autre passage du mémoire, M. Gagnon a poursuivi: "Nous croyons que le bilinguisme bien compris est un exercice qui doit se pratiquer à deux, c'est-à-dire un but à atteindre aussi bien pour les anglophones que pour les francophones. Le bilinguisme peut être une source d'enrichissement pour les individus comme pour la collectivité".

Selon Bell Canada, de dire le conférencier, les entreprises implantées au Québec et plus particulièrement les compagnies d'utilité publique doivent refléter fidèlement et constamment le milieu dans lequel ils vivent. Il faut que cette détermination de s'identifier à la collectivité québécoise se traduise par un comportement spontané conforme au style de vie de la population.

Accroissement de dirigeants bilingues

Le vice-président de Bell Canada a affirmé que le nombre de dirigeants francophones bilingues continuera de s'accroître en raison des efforts que déploie la compagnie pour recruter sans cesse un nombre plus élevé de diplômés bilingues dans les universités françaises du Canada et à cause de l'intérêt grandissant pour la carrière d'administrateur.

M. Gagnon a souligné à ce sujet que la zone de l'est de la

Bell Canada croit qu'il est difficile, voire impossible, d'envisager l'avenir du Québec, seulement dans l'optique des langues ou de songer à l'épanouissement de la langue française sans tenir compte de certains facteurs économiques et sociaux. M. Jean-Paul Gagnon a énuméré ces principaux facteurs: La modernisation du système d'enseignement, la création de situations d'avenir pour la nouvelle génération dans un climat économique favorable et un développement industriel qui permette au Québec d'exploiter pleinement ses grandes richesses humaines et matérielles.

procurer auprès des investisseurs, à des conditions raisonnables, les capitaux qui lui sont requis, sa capacité de continuer de fournir le service auquel le public s'attend, tant en quantité qu'en qualité, sera mise en péril".

Le conférencier a ajouté que la compagnie continuera d'améliorer sa productivité mais devra trouver de nouveaux moyens pour hausser ses revenus et diminuer ses dépenses.

Service en Mauricie

Le vice-président de Bell Canada a rappelé que la compagnie avait investi, depuis un an environ, plus de \$5,000,000 pour apporter des améliorations au service téléphonique.

M. Gagnon a mentionné, parmi les plus importantes, l'interurbain automatique, la modernisation et l'agrandissement du central de la rue Lavolette, le service "Touch Tone", l'achat du réseau de téléphone Shawinigan Valley, la construction d'un nouveau central à Trois-Rivières-Ouest et l'établissement du service régional abolissant les frais d'interurbain entre Trois-Rivières et la Rive-Sud.

Réduction des travaux de construction

Analysant les répercussions que pourrait avoir la décision de la Commission canadienne des transports de n'accorder que le tiers des augmentations de tarifs projetées par Bell Canada, M. Gagnon a révélé que la compagnie devra réduire les travaux de construction prévus, se bornant à entreprendre seulement les projets de la plus haute priorité.

"Si Bell Canada ne peut se



(Photo Roland Lemire)
M. Jean-Paul Gagnon

compagnie Bell, qui englobe presque tout le territoire québécois à l'exception de la région de Montréal, comptait environ 4,600 employés dont 70 p.c. sont bilingues tandis que le personnel administratif de la zone utilisait les deux langues officielles dans une proportion de 86 p.c.

"Au cours des années à venir, la zone de l'est continuera d'offrir des emplois et des perspectives d'avancement aux francophones car elle est déterminée à améliorer le bilinguisme au sein de son personnel et à intensifier son recrutement dans les universités françaises".

Par la Fédération des commissions scolaires

Le Dr Conrad Godin décoré de l'Ordre du mérite

TROIS-RIVIERES (JM) — Le Dr Conrad Godin a été décoré de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec, lors du congrès tenu à Montréal.

C'est depuis 18 ans que le docteur Conrad Godin oeuvre au sein de la Commission scolaire de Trois-Rivières, dont il fut le président de 1958-1960.

Il est également commissaire à la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges depuis la fondation en 1964. Plusieurs organismes culturels, éducatifs ou professionnels ont eu recours à ses très nombreuses qualités. L'Association canadienne d'éducation de langue française l'a ainsi élu à son conseil d'administration de 1958-1960.

La liste des organismes qu'il a servis est très longue.

L'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec trouve son origine à une réunion du Conseil d'administration de la Fédération, tenue au printemps de 1959. On y a alors décrété qu'il y aurait trois décorations: la médaille de bronze, accordée aux seuls secrétaires-trésoriers



Dr Conrad Godin

C'est donc une très haute distinction qu'on a voulu décerner au Dr Groulx et qui, comme l'a fait remarquer le président de la Commission scolaire, le Dr Guy Boisclair "fait un grand honneur à notre Commission scolaire". Les commissaires ont voté à l'unanimité une résolution de félicitations à l'endroit du Dr Godin.

Faits et méfaits

Rivard condamné à deux mois de prison

Gaëtan Rivard, un résident de St-Sylvestre a été condamné à deux mois de prison pour trois vols d'articles d'automobiles. Tous les objets: graisse en gallons; fusil pour graisser et torche à souder ont été retracés chez ceux qui les avaient achetés de Rivard.

M. Raymond Jonhston apporte une précision

TROIS-RIVIERES (JRL) — L'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges, tient à corriger une omission que son président, M. Raymond Johnston, avait faite dans une déclaration écrite.

Dans cette déclaration, l'Association dénonçait, entre autres, la Commission scolaire des Chenaux, l'accusant de ne pas avoir versé la rétroactivité salariale due à ses professeurs en temps voulu.

Or, il s'avérait faux que la commission scolaire des Chenaux n'ait pas versé à temps la rétroactivité due à ses enseignants.

Voici un autre déclaration de M. Raymond Johnston, corrigée la première.

"Dans un communiqué paru vendredi dernier, l'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges, dénonçait l'incurie administrative de certaines commissions scolaires. L'Association des Enseignants

tient à corriger une erreur qui s'est glissée dans ce communiqué; en effet, dans la liste des commissions scolaires qui n'avaient pas payé aux enseignants la première partie de leur rétroactivité, nous avions mentionné la commission scolaire des Chenaux qui, de fait, a payé cette rétroactivité à ses enseignants.

L'Association professionnelle des Enseignants des Vieilles-Forges profite de l'occasion pour féliciter les commissions scolaires qui ont rempli leurs obligations envers les enseignants, et qui sont les suivantes: commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, commission scolaire de Batiscan, commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, commissions scolaires des Chenaux, commission des écoles catholiques de Trois-Rivières". C'est signé: "L'Association professionnelle des enseignants des Vieilles-Forges, par Raymond Johnston, président.

Présumé auteur d'un vol avec violence appréhendé

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Un jeune homme soupçonné d'avoir commis un vol avec violence sur la personne d'un commis de pharmacie est tombé dans les filets du sergent-détective Fernand Gendron qui a mené une enquête dans cette affaire.

Le commis-livreur de la pharmacie Leblanc, rue Lavenderie, Jean-Guy Lachance, a été intercepté par un autre jeune homme armé d'un revolver, lundi soir, à l'arrière de la

pharmacie qui l'emploie. Le commis-livreur ne put faire autrement que de remettre à son interlocuteur la somme de \$11 qu'il avait en poche voyant le revolver que l'autre pointait dans sa direction d'une manière inquiétante.

Le jeune homme mis aux arrêts par le sergent-détective Fernand Gendron, à la suite de son habile enquête, serait traduit sous peu en Cour du Bien-Etre social.

Que les lacs et les forêts soient accessibles à tous

TROIS-RIVIERES (JPA) — L'aménagement du Québec sportif! Voilà en quelques mots ce que le ministre Loubier a voulu expliquer, lundi aux membres du club Radisson et à ceux de l'Association de Chasse et Pêche de la Mauricie inc. réunis au souper du chasseur.

Democratiser les richesses naturelles, c'est ce que vise le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Que les lacs, la forêt québécoise soient accessibles aux québécois et non à un certain groupe de privilégiés côté finance. C'est pourquoi, nous avons vu surgir des réserves dont les privilèges sont

offerts aux amateurs de vie au grand air depuis l'arrivée de M. Loubier au ministère.

"Il nous a fallu d'abord, de dire le ministre, faire sauter les clubs négligents! D'autres l'ont fait aussi, mais pour une autre raison: celle d'agrandir les territoires que nous avions projetés pour le public!"

Tout ceci serait vain si en retour, personne ne tenait compte de la conservation. A ce sujet, l'invité de marque a loué l'esprit de conservation de la forêt qui anime à la fois l'Association de chasse et Pêche de la Mauricie et les membres du club Radisson.

• PLAN MISE DE COTE
• EMBALLAGE GRATUIT
• LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS CHARGEN LA CARTE

1386, St-Olivier - T.R.
Tél.: 375-4123

LIONEL MARTIN
NOTAIRE

B.A., LL.L.
Licencié en droit

375-7733 - 5-7734
153, rue Lavolette T.R.

QUE PEUT FAIRE LA **bei** POUR VOUS?

Un de nos représentants
M. CLAUDE LÉVESQUE
SERA AU
DOMAINE DES ACADIENS INC.
Nicolet, Québec
le 27 novembre 1969

Dans cette région et à travers le Canada plusieurs personnes ainsi que des entreprises engagées dans divers genres d'opérations, y compris:

- Agriculture • Tourisme et Services de divertissements • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail • Fabrication

ont obtenu des prêts de la BEI pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour améliorer leurs fonds de roulement, lancer une nouvelle affaire ou pour d'autres fins. Si vous croyez que la BEI peut vous être utile, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant en téléphonant à: au Domaine des Acadiens Inc.

293-4561

ou en écrivant à l'avance à la

BANQUE **bei** D'EXPANSION INDUSTRIELLE

550 BONAVENTURE, C.P. 666
TROIS-RIVIERES, QUÉBEC
TEL.: 375-1621

BIENTÔT

CERCLE D'OR

STATIONNEMENT GRATUIT

EN VOYAGE...

M. Bergeron désire aviser sa clientèle qu'il s'absentera pour un voyage d'études afin de prendre contact avec les tout derniers développements des peintures C-I-L pour 1970; en ce qui regarde les techniques et les couleurs de ces célèbres peintures. Il fera un stage également dans le domaine de la décoration intérieure et extérieure; de même que les nouvelles tapisseries Vymura C.I.L.



MARTIN BERGERON

321, DES CHENAUX
CAP DE LA MADELEINE
378-8152

3660, DES ÉRABLES
TROIS-RIVIERES
378-1231

PLACE Le Marquis

5% pièces chauffées

Prix \$110 par mois

990, rue DE MESY
CAP DE LA MADELEINE

Tél.: 376-4807

Prenez rue Thibault jusqu'au
Boul. Grandes Prairies
et suivez les panneaux
indicateurs.

CONTRE MAUX DE TÊTE

ESPERINA BERNARD

en vente dans tous les restaurants.

Profitez-en... pour NOËL

307 séchoirs à cheveux "Lady Schick" A \$24.95

- Achetez maintenant.
- Mise de côté pour les Fêtes.
- Plan de crédit.

Le séchoir et pulvérisateur de brume embellissante de Lady Schick. • Cycle complet en 20 minutes • Réduit le temps de la coloration de 85% • Bonnet plus grand • Procure une chevelure plus douce et plus lustrée • Plus rapide que tout autre bonnet.

La nouvelle Consolette de "Lady Schick", portable professionnelle. Se referme pour le voyage ou le rangement. Séchage rapide par air conditionné filtré.

• Le plus grand bonnet sécheur • Plus rapide que tous les bonnets mous • Facile à transporter et à ranger • 4 choix de températures pour votre confort • Il se replie facilement.

Chez CLEMENT BOISVERT

1636, ROYALE TROIS-RIVIERES 378-4055

Musques et neige légère occasionnelle. Ensoleillement au cours de l'après-midi. Plus froid. Vents légers devenant du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 20 et 35, à La Tuque, 20 et 35. Bulletin plus complet en page 45.

Le meilleur buche - 374-6221 - Le meilleur service

50e année, No 24

Edition Shawinigan—Grand'Mère, mercredi 26 novembre 1969

Dix cents

Nouveau \$5 offert

ROBES Vanité

313 DES FORGES TROIS RIVIERES 374 5914

Visite éclair de Bertrand à New York

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a effectué un voyage éclair à New York où il a eu des entretiens semi-publics avec des industriels et financiers américains.

M. Bertrand était accompagné, à cette occasion, de son ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, et du président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giguère.

Selon un porte-parole du bureau du premier ministre, il s'agissait d'un voyage privé et non officiel et c'est pour cette raison qu'il n'a pas été annoncé publiquement, a dit le porte-parole qui s'est refusé à fournir plus de précisions.

Rappelons qu'il y a une dizaine de jours, le chef du gouvernement québécois avait profité de son passage à Toronto pour s'entretenir avec les financiers canadiens.

On sait que les marchés financiers canadiens et américains sont les principaux acquéreurs des obligations du gouvernement québécois et de l'Hydro-Québec.

Les observateurs sur la colline parlementaire soulignent à ce sujet que le budget du Québec et les emprunts qu'il comporte, qu'on le veuille ou non, passent par Toronto et New York.



(Photo Roland Lemire par Romeo Flageole)

LE BOURREAU DE TRAVAIL NE VEUT PAS LACHER, mais le lion finira bien par réaliser qu'un jour, il se fera moins jeune et un peu moins fort; il faudra, en toute sagesse, qu'il se repose! C'est le cas du ministre du Travail et de la Main-d'Œuvre,

Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée nationale, en repos forcé, que l'on voit ci-haut dans son fauteuil en compagnie de son épouse, dans une chambre de l'Hôtel-Dieu à Québec.

Dans une chambre de l'Hôtel-Dieu de Québec...

Le ministre Maurice Bellemare se repose tout en travaillant comme un "nègre"!

de notre envoyé spécial Fernand GAGNON

QUEBEC — Le sympathique député de Champlain à l'Assemblée nationale, l'hon. Maurice Bellemare, ministre du Travail et de la Main-d'œuvre se repose tout en travaillant comme un "nègre", dans une chambre de l'Hôtel-Dieu à Québec. Cet homme extraordinaire, ce dynamo, plus puissant que ceux de la Manie ou ceux des Outardes, refusant carrément de mettre la pédale douce en dépit des avertissements de ses médecins. Au dire de ces derniers, son état de santé serait plutôt préoccupant et nécessiterait un repos complet et assez long. M. Bellemare, lui-même que nous avons entrevu durant quelques minutes à sa chambre de l'Hôtel-Dieu, l'autre après-midi en compagnie de son directeur d'in-

formation et attaché de presse M. Paul-Émile Plouffe, parle de sa maladie avec une certaine désinvolture.

Tout de même, il n'est pas sans se faire quelques graves soucis, en songeant que ses médecins lui ont fait voir le danger de leucémie ou de cancer du sang. Seul un repos absolu, ce que M. Bellemare, dans son langage pittoresque appelle le "tempo", soit un peu plus de mesure et de modération dans le travail, peut le sauver d'une aggravation de son mal.

Mais Maurice Bellemare, est opiniâtre; travailleur acharné, c'est au dire même de ses adversaires politiques les plus acharnés et des chefs syndicalistes, le premier véritable et authentique ministre du Travail que nous avons eu à Québec de-

puis l'institution de ce ministère.

Pour le député-ministre de Champlain, il se pose un dilemme. C'est le suivant: renoncer à sa carrière politique avant la fin de son mandat de député ou mourir — ou du moins risquer de mourir — à la tâche. En bravant il déclare, ce serait beau de mourir en pleine action, sur la ligne de feu, mais son épouse, ses parents, ses amis, ses fidèles partisans, ses collègues du ministère et même ses bons amis des partis de l'Opposition ne partagent pas cette idée. Ils veulent tous le voir prendre un long repos, pour qu'il retrouve sa pleine forme. Ils préfèrent le voir quitter la scène politique, que de le voir quitter le monde. C'est ainsi qu'on aime Maurice Bellemare qui mérite qu'on lui érige un monument de son vivant!

Conrad, Bean et Gordon sont en bonne santé

Les savants ouvriront les coffres aux trésors lunaires

A BORD DU HORNET (PA) — En bonne santé et détendus dans leurs quartiers d'isolement, les trois cosmonautes de la mission Apollo-12 voguaient hier vers Hawaii, tandis que les savants se préparaient fébrilement à ouvrir les "coffres aux trésors" lunaires rapportés par le trio de l'espace.

Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean se portaient fort bien malgré leur mission lunaire de 10 jours, si l'on fait exception d'une bosse sur la tête de Bean.

Ce dernier s'est frappé la tête durant l'amerrissage et on a pu constater qu'il portait un bandage en l'observant à travers le hublot de la caravane de quarantaine.

Le porte-avions Hornet doit arriver à quai à Pearl Harbor

vers 17h30 HNE vendredi. De là, les trois cosmonautes, leur médecin et un technicien seront transférés, toujours à bord de la caravane d'isolement, dans un C-141 Starlifter qui se rendra à la base aérienne d'Ellington, près du Centre spatial de Houston.

Les astronautes seront devantés de quelques heures par les deux caisses d'échantillons du sol lunaire qu'ils ont rapportés de l'Océan des Tempêtes.

Un C-141 transportant le premier coffre est arrivé à la base d'Ellington vers 14h25 mardi et un autre appareil était attendu vers 22h05.

Le premier coffre sera ouvert mercredi après avoir passé quelques heures dans une chambre à vide et le second, plus tard durant la journée.

D'autre part, les cosmonautes ont été promus capitaines de vaisseaux par le président Nixon qui leur a parlé au téléphone peu après leur arrivée sur le Hornet.

Examens

Aujourd'hui, l'horaire des trois hommes allait être consacré à des examens médicaux et à la debriefing sommaire.

Ils seront isolés du monde extérieur jusqu'à la fin de cette période de quarantaine à 3h44 le 11 décembre.

Cette quarantaine sera beaucoup moins rigoureuse que celle des cosmonautes de la mission Apollo-11, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins à leur retour de la mission historique de juillet.

Pelletier témoigne devant le comité des Communes

Ottawa veut prendre le contrôle de la CJC

par Germain DION

OTTAWA (PC) — Le nombre des volontaires siégeant au conseil de la Compagnie des Jeunes Canadiens serait réduit de 10 à sept, pour permettre au Gouvernement de regagner une maîtrise relative sur l'organisme.

Sans réclamer explicitement une telle mesure, au contraire, il a répété plusieurs fois ne pas vouloir imposer de solution au comité, le secrétaire d'Etat, M.

Gérard Pelletier, a déclaré, mardi, que le gouvernement verrait d'un bon oeil cette recommandation, si les députés l'incluaient dans leur rapport.

M. Pelletier a suggéré, dans son témoignage devant le comité des Communes enquêtant sur la CJC, que l'autonomie très grande de la CJC soit réduite à celle de la société Radio-Canada ou du Centre national des arts.

Cet organisme ne s'en portait pas plus mal, a-t-il dit, si le Gouvernement nommait la majorité des membres du conseil d'administration, comme cela se fait dans les autres agences fédérales.

Encore confiance

Interrogé par la suite, il a répondu que le chiffre de sept ou huit directeurs serait "quelque chose que le comité pourrait explorer". Présentement, le nombre de volontaires siégeant au conseil de la CJC atteint une majorité de 10 sur 15.

Dans une déclaration écrite lue au début de son témoignage, le ministre a dit que le Gouvernement exprime encore sa confiance à la CJC, après les sous-bouts qui ont marqué ses trois premières années d'activités.

La CJC représente, a-t-il poursuivi, un trait d'union essentiel pour le développement des communautés pauvres et le progrès social au Canada.

Mais la loi adoptée à l'unanimité, il y a trois ans, devra maintenant subir certains changements pour en éliminer les

points obscurs, et le secrétaire d'Etat a désigné, sous ce point, trois aspects particuliers, dont le premier portait sur la réforme du conseil d'administration, pour en diminuer le nombre de volontaires.

Il faudrait en plus, selon lui, clarifier une fois pour toutes les démarcations entre les lignes d'autorité du conseil de la compagnie et celles de son directeur administratif.

Autorité au directeur

"Le directeur administratif n'a présentement aucune autorité sur les volontaires et ceux-ci peuvent faire fi de ses directives ou circonvenir son autorité", a ajouté M. Pelletier.

C'est là une situation que le gouvernement voudrait changer.

De même, le fait que la compagnie ne soit pas une société de la Couronne, a-t-il souligné,

pose des problèmes en ce qui concerne le contrôle financier de la CJC. Le Gouvernement ne peut lui appliquer les dispositions de la loi sur l'administration financière. Il ne pourrait, en cas de nécessité, lui "couper les vivres", c'est-à-dire supprimer tous ses crédits, que par l'adoption d'une loi spéciale.

Le ministre a insisté que, bien que la loi le désignant comme "répondant" de la CJC aux Communes, il n'a d'autre autorité que celle de répondre au nom de la Compagnie ou de lui transmettre des renseignements. Il n'a aucun pouvoir direct sur elle.

Il doit se contenter d'imaginer le sort interne de l'administration de la CJC par le rapport annuel du vérificateur que lui transmet le directeur administratif et les renseignements qu'il peut glaner ici et là.

Envoi d'armes au Nigéria...

Le Canada n'a pas protesté

par DAVE McINTOSH

OTTAWA (PC) — Le Canada n'a transmis aucune protestation écrite ou verbale au gouvernement de Londres par suite de l'annonce d'un nouvel envoi d'armes britanniques au Nigéria, a-t-on affirmé lundi de source officielle dans la capitale fédérale.

On a expliqué que la position canadienne au sujet de l'approvisionnement en armes du Nigéria ou du Biafra sécessionniste était bien connue de Londres, Paris ou Moscou.

Le Canada a manifesté erronément son opposition à l'armement de l'une ou l'autre des parties en cause.

Ce point de vue a été exposé au secrétaire aux Affaires extérieures britanniques, M. Michael Stewart, et au ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Andreï Gromyko, lors de leurs visites dans la capitale canadienne. Le Canada a également fait connaître sa position aux autorités françaises, à l'ONU.

En janvier, le premier ministre Trudeau avait entretenu directement le premier ministre Harold Wilson de la position canadienne.

Au delà de la question des armes, le Canada appuie fermement la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sur la question biafraise.

Propagande

M. Trudeau déclarait aux Communes il y a une semaine que le leader biafrais, le général Ojukwu, se préoccupait moins "des enfants affamés du Biafra que de recevoir des armes et peut-être remporter des victoires de propagande politique autour du monde".

Le Canada, tout comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ont donné leur appui à la Croix Rouge internationale comme principale source d'assistance aux victimes du Biafra et du Nigéria.

A la conférence des ministres francophones de l'Education

Le sous-ministre québécois Jean-Marie Morin représentera le Québec et le Canada

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a confirmé, hier, à l'Assemblée nationale, que le ministre d'Etat à l'Education, M. Jean-Marie Morin, présidera la délégation canadienne et québécoise lors de la prochaine conférence des ministres francophones de l'Education.

Celle-ci aura lieu à Paris, du 1er au 4 décembre.

En réponse à des questions du chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, le premier ministre a expliqué que cette façon d'agir fait suite au protocole d'entente intervenu entre Québec et Ottawa.

Ce protocole est semblable à celui survenu à l'occasion de la

conférence de Kinshasa, l'an dernier.

"Ce qui veut dire que toutes les questions de drapeau, de protocole, d'orfèvrerie et autres "hébélées" sont réglées", a demandé le chef de l'Opposition.

"Nous allons essayer de réduire le plus possible les querelles de petits bleds", a répondu M. Bertrand.

Le chef du gouvernement a précisé qu'il déposera bientôt le protocole d'entente dans lequel "nous essayons de nous en tenir aux éléments essentiels".

Comme il a supposé M. Lesage, le drapeau canadien aurait préséance à la conférence. Le drapeau du Québec pourrait flotter à ses côtés.

Outre M. Morin, la délégation

du Québec sera composée de M. Maurice Mercier, directeur général de la planification au ministère de l'Education, ainsi que de quelques autres fonctionnaires de ce ministère et des Affaires gouvernementales.

La conférence de Paris constitue le prolongement de celle qui a commencé au Congo-Kinshasa, en janvier dernier.

Dans un communiqué remis à la presse, hier soir, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, a précisé que la même formule d'entente serait appliquée entre Ottawa et Québec sauf que, cette fois-ci, M. Morin sera président de la délégation canadienne et non co-président.

Nominations au Nouvelliste



M. Sylvio St-Amant



M. Roger Lamontagne



M. Léo André



M. Elphège Lebrun



M. Wilfrid Therrien



M. Jean-Louis Groulx

Dans le cadre d'une réorganisation administrative, M. Eric Ferrat, président et gerant-général du journal Le Nouvelliste, annonce plusieurs nominations.

M. Sylvio Saint-Amant, éditorialiste devient rédacteur en chef; M. Roger Lamontagne, directeur des ventes et de la publicité accède au poste de directeur aux Relations publiques; M. Léo André, conseiller publicitaire à l'hebdomadaire Dimanche-Matin, devient directeur de la Promotion et de l'annonce nationale; M. Elphège Le-

brun, directeur du tirage, est promu directeur des ventes et de la publicité; M. Wilfrid Therrien, directeur adjoint au tirage, succède à M. Lebrun et enfin M. Jean-Louis Groulx, gerant de territoire pour la compagnie The National Cash Register, occupera les fonctions de gerant-général des bureaux de Shawinigan et de Grand'Mère.

Ces changements et nominations sont effectués dans le but d'offrir à nos lecteurs et annonceurs un service plus efficace.

SOMMAIRE

- Bandes illustrées 45
- Bourses 20
- Classées 42 - 43 - 44 - 45
- Convocations 42
- Mots croisés 45
- Nécrologie 45
- Pages féminines 28-29-30-31-32-33
- Radio-T.V. Cinéma 19
- Sports 24-25-26-27-46-47

LE SOURIRE DU PETIT DEJUNER

Je vous recommande ce livre; vous pouvez le lire les yeux fermés.

(Gabriel de Lauroc)

CREMERIE TROIS-RIVIERES

374-5914 - 374-5911

Le service qui ne fait pas attendre.

"Il a droit au même pardon que Jean-Noël Tremblay..."

Bousquet demande la réintégration du député Flamand dans les rangs de l'UN

par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le député de l'Union nationale du comté de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, a amorcé, hier à Québec, une campagne en faveur de la réintégration de M. Antonio Flamand, député indépendant de Rouyn-Noranda, dans les rangs du parti.

Dans une brève rencontre avec les journalistes, M. Bousquet, ami personnel de M. Flamand, a dit que le chef du parti, M. Jean-Jacques Bertrand, le caucus et le conseil national de l'UN devraient étudier "très sérieusement" la réintégration d'un homme du calibre de M. Flamand.

Ce dernier a démissionné de l'UN, à la fin d'octobre, en rai-

son d'un profond désaccord avec la politique linguistique du gouvernement, énoncée dans le bill 63.

"Je crois que M. Flamand a droit au même pardon que le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, qui avait plus ou moins accusé M. Bertrand de s'être fait élire chef du parti avec le concours de la Mafia au congrès de juin dernier", a dit le député de Saint-Hyacinthe.

Il a ajouté que cette question du retour de M. Flamand sera soulevée lors de la réunion du conseil national du parti qui doit se tenir en fin de semaine à Sherbrooke.

M. Bousquet a rappelé que M. Flamand "travaille depuis 15 ans dans l'UN et il est un hom-

me au dévouement sincère, au cœur vaillant qui s'est battu pour des idées auxquelles il croit".

Il a admis que son collègue de Rouyn-Noranda a "peut-être dépassé la mesure" en certains cas aux yeux du parti, mais il croit qu'il a droit au même pardon que M. Tremblay.

Interrogé par un journaliste ce qu'il adviendra s'il n'obtient pas gain de cause auprès des dirigeants de l'UN, le député de Saint-Hyacinthe a simplement répondu: "A chaque jour suffit sa peine".

Un autre ancien député de l'UN, M. Jérôme Proulx, député de Saint-Jean, avait quitté le parti pour les mêmes raisons que M. Flamand au cours du débat sur le bill 63. M. Proulx

vient de rallier les rangs du Parti québécois.

MM. Proulx, Flamand et Bousquet s'étaient fortement opposés au bill 63, en février dernier, et leur opposition avait contribué à forcer le gouvernement à retirer cette législation projetée sur les droits linguistiques des minorités.

Tous trois sont reconnus comme d'ardents nationalistes. M. Bousquet était également en désaccord avec le bill 63.

Contrairement à ses collègues Proulx et Flamand, il avait respecté les règles du jeu en s'abstenant de voter en troisième lecture au lieu de se prononcer contre le projet de loi, tel que l'avait exigé le premier ministre.

La Cayute présentera une pièce de théâtre

LA TUQUE (M.A.) — La Cayute présentera, jeudi soir, le 27 novembre, à 8h.30, au théâtre Empire, une pièce intitulée "Encore cinq minutes" composée par Françoise Loranger et mettant en vedette Jean Duceppe et Marjolaine Hébert.

"Encore cinq minutes", qui fut créée en 1967 au théâtre du Rideau-Vert à Montréal, a été considérée comme l'un des grands succès de cette saison théâtrale, tant par le public que par la critique.

Cette pièce, qui baigne dans une atmosphère psychologique, est d'abord et avant tout une prise de conscience. Françoise Loranger y dresse le conflit des générations, les angoisses de la jeunesse. Mais quand finit-elle, cette vache de jeunesse Une mère réclame, assume, pour encore cinq minutes, les risques et les espoirs de ceux qui ont tout à découvrir.

Rappelons que Françoise Loranger, dont la réputation comme auteur dramatique n'est plus à faire, a débuté à la radio et qu'en 1949, elle publiait son premier et unique roman Mathieu, qui lui valut l'éloge de la critique. Elle a signé plusieurs téléthéâtre: Mme la présidente, jour après jour, un cri qui vient de loin. Elle est l'auteur de la série "A moitié sage" et du téléroman "sous le signe du lion". Parmi ses oeuvres théâtrales, citons: Une maison, un jour, le chemin du roy (en collaboration avec Claude Levac) double jeu. En janvier 1970, une création sur la scène de la Comédie Canadienne, "Médicium-Saignant".

"Encore cinq minutes" est montée dans une mise en scène de Louis Georges Carrier, des décors de Hugo Wuehrich et des costumes de Gilles-André Vaillan court. Les rôles de Gertrude et de Henri sont interprétés par Marjolaine Hébert et Jean Duceppe. Francine Ruel (Geneviève) et André Carlier (Renald) complètent la distribution.



(Photo Gilles Berthiaume)

Bal annuel chez les Optimistes

M. ROBERT BILODEAU A ETE L'OBJET de nombreuses marques d'appréciation de ses confrères Optimistes, samedi soir, au cours du bal annuel Optimiste du "post-président". Le lieutenant-gouverneur du district, M. Jacques Daigle, remet le bouton d'ex-président à M. Bilodeau en présence de M. Michel Charest (gauche), organisateur de la fête, et du président actuel du club Optimiste, M. Lucien Desmarais, qui est accompagné de son épouse. La veillée dansante a été dirigée par M. Aubert Mangrain, au club de golf et curling, et un buffet froid a été servi.

Le conseil municipal a répliqué qu'il ne voulait pas faire de reproches aux anciens conseillers mais selon lui, "on aurait pu s'entendre sans aller en conciliation".

Négociations avec les policiers

"On aurait pu s'entendre sans aller en conciliation" — Conseiller Fortin

LA TUQUE (M.A.) — Le conflit qui oppose l'Union des policiers et la ville de La Tuque est revenu sur la table du conseil municipal, lors de la dernière assemblée régulière, lorsque le

conseiller Gaston Fortin a exprimé l'avis "qu'on devrait sauter là-dessus à grand pas parce que l'affaire a assez traîné".

Invité à donner son avis, l'aviséur légal de la municipalité, Me Jean-Marie Carrier a expliqué la lenteur des négociations par le fait que les procédures à suivre sont nombreuses et que les principaux intéressés sont souvent aux prises avec des ordres du jour très chargés. Les rencontres doivent être faites en présence des deux parties, a-t-il dit et jusqu'ici, toutes sortes de raisons ont empêché de faire progresser les choses à un rythme plus accéléré. Il est certain qu'aucune des deux parties n'ont voulu retarder volontairement les négociations. Des concours de circonstances ont néanmoins ralenti la fréquence des rencontres.

Le premier magistrat a répété que le conseil municipal était imbu de meilleures intentions du monde. "D'ailleurs, nous l'avons déjà dit: La question de salaire n'est pas un obstacle majeur, nous sommes prêts à payer en retour de certaines conditions. Mais pour un, je n'entends pas céder sur la question de gestion; ce n'est pas les employés qui vont dire quoi faire à l'employeur".

"Nous vous avons tout expliqué ça à l'assemblée du comité du 11 novembre a rétorqué le maire Filion et nous vous avons dit que ce n'est pas le conseil municipal qui a refusé de rencontrer les policiers mais plutôt eux qui ont préféré ne pas nous rencontrer. Nous ne sommes quand même pas pour demander aux policiers d'aller chercher les policiers pour que ceux-ci viennent nous rencontrer".

Le premier magistrat a répété que le conseil municipal était imbu de meilleures intentions du monde. "D'ailleurs, nous l'avons déjà dit: La question de salaire n'est pas un obstacle majeur, nous sommes prêts à payer en retour de certaines conditions. Mais pour un, je n'entends pas céder sur la question de gestion; ce n'est pas les employés qui vont dire quoi faire à l'employeur".



EN VOYAGE...

M. Bergeron désire aviser sa clientèle qu'il s'absentera pour un voyage d'études afin de prendre contact avec les tout derniers développements des peintures C-I-L pour 1970; en ce qui regarde les techniques et les couleurs de ces célèbres peintures. Il fera un stage également dans le domaine de la décoration intérieure et extérieure; de même que les nouvelles tapisseries Vymura C.I.L.



MARTIN BERGERON

221, DES CHENAUX
CAP-DE-LA-MADELEINE
378-6152

3880, DES ÉRABLES
TROIS RIVIERES
378-1231

- PLAN MISE DE COTE
- EMBALLAGE GRATUIT
- LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS CHARGEX LA CARTE

1386, St-Olivier - T.R.
Tél.: 375-4123

La municipalité verse une subvention

Les retraités de la ville jouissent d'un local adéquat

LA TUQUE (G.H.) — La ville de La Tuque est une des rares villes au Cœur du Québec qui puisse se vanter d'avoir doté sa population d'une salle de rencontre pour ses pionniers.

C'est ce qu'a déclaré en substance le maire de La Tuque, M. Lucien Filion, lors de la partie d'huitres annuelle de l'association des retraités de La Tuque, laquelle marqua le 50^e anniversaire de leur local, situé sur la rue St-Antoine, dans le centre commercial.

Le maire Filion a ajouté que depuis cinq ans, la ville de La Tuque avait versé une somme totale de \$4.700 pour l'entretien et l'aménagement de ce local et que l'octroi annuel était actuellement fixé à \$1.000. Le local 530 de la Fraternité internationale, dont l'association compte près de 100 membres. Tel que mentionné, cet événement est une gracieuseté du local 530 et les responsables en sont: MM. Roland Beaudoin, Emerlind Vaillancourt, Loyola Ménard, Armand Riverin et Evariste Leblanc. Le vice-président de l'Association des Retraités, au nom du président, M. Frank Spain Sr, a souhaité la bienvenue aux membres et aux invités d'honneur, M. Maxime Picotte agissant comme maître de cérémonie.

Grâce aux efforts de tous et chacun, les retraités de La Tuque peuvent avoir un local adéquat où ils peuvent fraterniser, se rencontrer, en quelque sorte vivre une douce vieillesse et ne pas souffrir de l'isolement qui est une lourde tâche à porter après avoir vécu en société. Dans leur local, ils peuvent jouer, aux échecs, au billard, écouter la radio, regarder la télévision ou tenir des parties récréatives.

La partie d'huitres annuelle est un événement important et attendu de la part des retraités, dont l'association compte près de 100 membres. Tel que mentionné, cet événement est une gracieuseté du local 530 et les responsables en sont: MM. Roland Beaudoin, Emerlind Vaillancourt, Loyola Ménard, Armand Riverin et Evariste Leblanc. Le vice-président de l'Association des Retraités, au nom du président, M. Frank Spain Sr, a souhaité la bienvenue aux membres et aux invités d'honneur, M. Maxime Picotte agissant comme maître de cérémonie.

Pour la circonstance, les retraités avaient l'honneur d'accueillir des personnalités de La Tuque qui s'intéressent à leurs activités, tel que M. le maire Lucien Filion, M. le chanoine Louis Caron, curé de la paroisse-mère Saint-Zéphirin, le conseiller municipal M. Clément Filion, le Dr David Beaulieu, président de la Corporation du centre d'accueil, M. Roland Beaudoin, président du local 530, M. Léo Lebel, président du comité protecteur des retraités et quelques autres amis des retraités.

L'Association des retraités de La Tuque groupe des retraités de toute la région de La Tuque et non seulement ceux qui demeurent au centre d'accueil mais il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Association pour pouvoir se rendre au local, à l'occasion. C'est une oeuvre que la ville de La Tuque est fière et à juste titre de compter dans ses murs.



(Photo Gilles Berthiaume)

A L'ARRIERE, LES RESPONSABLES du comité d'aide aux invalides, chez les Old Fellows, M. Odin Olsen, Mme Mary Johnson et M. Georges Sexton et sont assis M. Jean Ménard, premier récipiendaire et M. Jocelyn Pearson, deuxième récipiendaire.

CONTRE MAUX DE TÊTE ESPERINA BERNARD
en vente dans tous les restaurants.

PLACE Le Marquis
5 1/2 pièces chauffées
Prix \$110 par mois
990, rue DE MESY
CAP-DE-LA-MADELEINE
Tél.: 376-4807
Prenez vos Thibaut jusqu'au Boul. Grenier-Perrin et suivez les panneaux indicateurs.

LIONEL MARTIN
NOTAIRE
B.A., LL.L.
Licencié en droit
375-7733 - 5-7734
153, rue Laviolette T.-R.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants
M. CLAUDE LÉVESQUE
SERA AU
DOMAINE DES ACADIENS INC.
Nicolet, Québec
le 27 novembre 1969

Dans cette région et à travers le Canada plusieurs personnes ainsi que des entreprises engagées dans divers genres d'opérations, y compris:

- Agriculture • Tourisme et Services de divertissements • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail • Fabrication

ont obtenu des prêts de la BEI pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour améliorer leurs fonds de roulement, lancer une nouvelle affaire ou pour d'autres fins. Si vous croyez que la BEI peut vous être utile, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant en téléphonant à: au Domaine des Acadiens Inc.

293-4561

ou en écrivant à l'avance à la

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

550 BONAVENTURE, C.P. 666
TROIS-RIVIERES, QUÉBEC
TEL.: 375-1621

Profitez-en... pour NOËL

307 séchoirs à cheveux "Lady Schick" A \$24.95

- Achetez maintenant.
- Mise de côté pour les Fêtes.
- Plan de crédit.

Le séchoir et pulvérisateur de brume embellissante de Lady Schick. • Cycle complet en 20 minutes • Réduit le temps de la coloration de 85% • Bonnet plus grand • Procure une chevelure plus douce et plus lustrée • Plus rapide que tout autre bonnet.

• Le plus grand bonnet sèche • Plus rapide que tous les bonnets mous • Facile à transporter et à ranger • 4 choix de températures pour votre confort • Il se replie facilement.

Chez CLEMENT BOISVERT
1636, ROYALE TROIS-RIVIERES 378-4055

Huit mises en demeure lui avaient été adressées

Donat Malo fera l'objet de poursuites judiciaires

JOLIETTE — Le représentant du quartier numéro 9, le conseiller Donat Malo fera l'objet de poursuites judiciaires, à la suite de son refus de se rétracter, lors d'une séance spéciale des membres du conseil municipal de la cité de Joliette. Le conseiller Malo avait, dans les jours antérieurs, accusé quelques-uns de ses collègues, d'avoir demandé à Monsieur Simard, évaluateur municipal, de souffler le rôle d'évaluation.

Il a donc placé les conseillers Jean Bélair, Lucien Malo, J. Marcel Drainville, C.E. Désy, Lucien Coutu, Roland Rivest, Roger Goulet et René Chaput dans une fâcheuse position.

Au lendemain de la cancellation de l'assemblée des membres du conseil municipal, le représentant du quartier Saint-Jean-Baptiste recevait huit mises en demeure. Voici une copie des lettres que M. Jacques Dugas a fait parvenir à M. Malo au nom de ses clients.

"Conseiller Donat Malo, Echevin du quartier No 9, de la cité de Joliette, 166, Marguerite Bourgeoys, Joliette P.Q. Monsieur,

Le Nouvelliste du 24 novembre 1969, édition de Joliette, rapporte en première page que, selon le conseiller Donat Malo, il est à prévoir une sérieuse hausse des taxes à Joliette. A l'intérieur de l'article, le reporter, Monsieur Claude Vaillancourt, a écrit:

"Le maire suppléant a rajouté que quelques conseillers ont

demandé à monsieur Simard, l'évaluateur municipal, de souffler le rôle d'évaluation de chacune des propriétés, sans qu'ils soient dans une fâcheuse position, étant obligés d'augmenter le taux des taxes".

Au début de l'assemblée du conseil du 24 novembre 1969, le maire, le docteur Camille A. Roussin, et chacun des collègues de M. Donat Malo, les conseillers, Jean-Bélair, C.E. Désy, Marcel Drainville, Lucien Malo, René Chaput, Roger Goulet, Roland Rivest et Lionel Coutu, vous ont à tour de rôle sommé d'indiquer si vous considérez que chacun d'eux, ou l'un d'eux, était l'un "des quelques conseillers qui ont demandé à monsieur Simard, évaluateur municipal, de souffler les rôles d'évaluation".

Evidemment, aucun de mes clients n'a été surpris que vous ne puissiez le désigner comme étant l'une des personnes qui auraient intimé à l'évaluateur municipal, monsieur Simard, de souffler l'évaluation des propriétés.

En faisant une affirmation aussi grave, vous avez porté atteinte à l'honneur et à la réputation de chacun de mes clients.

C'est pourquoi, nous vous mettons par les présentes en demeure d'être présent à l'assemblée qui aura lieu à 17h, p.m., le 25 novembre 1969, à l'hôtel de ville de Joliette et, alors, ou de préciser vos accusations, ou de les retirer en

admettant que le cinquième paragraphe de l'article qui apparaît en page 1 de l'édition de Joliette du Nouvelliste du lundi 24 novembre 1969, contient un rapport qui ne correspond pas à la vérité.

Chacun de mes clients vous précise qu'un sténographe sera présent à l'assemblée et qu'il exigera un mot à mot qui ne laissera planer aucun doute, qu'il s'agit bien d'une rétractation pure et simple et que vous admettez que les paroles que Le Nouvelliste vous a attribuées sont fausses.

A défaut par vous de vous présenter à l'assemblée du conseil qui aura lieu à 17h, p.m., le 25 novembre 1969, à l'hôtel de ville de Joliette, et de rétracter vos paroles d'une façon qui soit satisfaisante, nous avons instruction de notre client monsieur le conseiller (apparaît ici le nom de chacun des conseillers, un par lettre) de vous poursuivre en justice sans autre avis.

Bien à vous
Dugas et Dugas par: J. Dugas.
La liberté

Malgré les précisions apportées dans la mise en demeure que chacun des conseillers avaient fait parvenir au conseiller Donat Malo, ce dernier a refusé de se rétracter.

Il a invoqué le règlement numéro cinq de la municipalité,

lequel règlement veut que rien ne soit discuté si ce n'est inscrit à l'ordre du jour.

Il a dit: "Sir Wilfrid Laurier, Louis Riel, Mgr Charbonneau et Camilien Houde ont payé de leur liberté..." Comme il ne semblait pas répondre à la question précise de chacun des conseillers, bon nombre d'entre eux ont quitté leur siège.

Le maire Camille A. Roussin lui a fait savoir qu'il ne donnait pas une conférence de presse et de bien vouloir répondre à la question. Le conseiller Jean Bélair a insisté pour "la bonne marche des affaires de la cité". Le conseiller Drainville agissant de même; toujours, cependant, le représentant du quartier Saint-Jean-Baptiste refusait de répondre.

L'assemblée a donc été ajournée, pour une seconde fois, sans que l'on discute des affaires municipales, et cette fois-ci, à lundi prochain 29 heures.

Pas de déclarations

Pour sa part, le premier magistrat de la cité jolietaine, le docteur Camille A. Roussin a indiqué aux membres de la presse qu'il n'allait pas soumettre de déclarations par écrit comme il l'avait laissé entendre au tout début.

Il a dit simplement que le "représentant du quartier Saint-Jean-Baptiste est heureux de la publicité qu'il se donne. Il dérange tout le monde et bloque les affaires de la cité".

La Publicité
des
LE NOUVELLISTE
Passeront infallible
vers la prospérité.

LE NOUVELLISTE

Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul.
Tel.: 756-8311

50e année, No 24

Edition Joliette, mercredi 26 novembre 1969

Dix cents

Il aurait fait un chèque de \$800,000



LE PORTRAITISTE DE L'ESCOUADE des fraudeurs de la Sûreté du Québec a esquissé le portrait de l'individu qui s'est présenté sous le nom de "Raymond Anderson" et qui a négocié l'entente qui devait aboutir par une gigantesque fraude. Il mesure 5'6" - 5'8", pèse dans les 140 livres, a les cheveux châtain, tempes grisonnantes et serait approximativement âgé de 40 ans.

Pas de cautionnement pour Jacques Robert

JOLIETTE (C.V.) — Un ancien technicien de la compagnie Bell téléphone, celui qui fut probablement aurait combiné appels téléphoniques, a comparu hier après-midi, devant le juge Maurice Majeau sous une accusation de fraude.

Agé de 30 ans, le Montréalais est accusé d'avoir eu en sa possession quinze billets de mille dollars chacun, dont les numéros correspondraient à ceux qui apparaissent sur les billets de banque remis par M. Azellus Bordeleau, lors d'une transaction de \$800,000 qui a rapporté le joli montant de \$80,000 aux fraudeurs.

Robert a déjà été condamné sur quelques accusations mineures, et il a été mêlé à l'affaire du tunnel de la rue Trans-Island. Les désormais célèbres Frank Cotroni et Paul Desrosiers avaient également été mêlés à cette cause.

L'individu a été arrêté il y a deux jours, par les agents de l'escouade des fraudeurs, le capitaine Roger Soucy et l'agent Denise Lathin.

C'est le troisième homme à être arrêté en rapport avec cette fraude. Le premier fut Michel Lalonde, bien connu dans les milieux judiciaires et le second était Gilles Guignard.

Aucun cautionnement n'a été accordé à Jacques Robert qui subira son enquête préliminaire "Pro forma" demain matin.

Série de faux billets en circulation dans la région

JOLIETTE (C.V.) — Le bureau jolietain de la Gendarmerie royale du Canada tient à mettre en garde la population en général et les marchands en particulier d'une invasion de faux billets de banque dans la région.

A chaque semaine, on saisit des quantités importantes de billets, le plus souvent dans les dépôts de banque. Lorsque cela se produit, il est quasi impossible de retracer le fraudeur.

Par ailleurs, on demande de suivre les directives suivantes lorsque l'on se rend compte qu'un ou que des faux billets vous sont passés. Prendre immédiatement ces faux billets et les insérer dans une enveloppe ou dans un papier quelconque. Par la suite, inscrire votre nom ainsi que la date et l'endroit de l'échange. Cela facilitera de beaucoup les procédures judiciaires.

On demande également de prendre note de la description de l'individu de quelques détails particuliers. Par la suite, il faut s'empresseur d'avertir les membres de la Gendarmerie royale du Canada au numéro de téléphone: 753-5999.

Voici la liste des numéros qui sont le plus en circulation: R-E 1344492, S-E 2511936 (\$10 et \$20) P-T 1437246, R-2 3687435, S-E 3829939 (\$20), T-E 3806565, R-E 4414836, S-E 5814121, T-E 7458704, R-E 4716499, P-T 0078131, W-E 3587399.

Baisse de la taxe scolaire de 10%

par Claude VAILLANCOURT
JOLIETTE — Les contribuables de la cité de Joliette seront sans aucun doute heureux d'apprendre qu'il y aura une baisse de taxation pour la commission scolaire de Joliette.

C'est en effet l'heureuse nouvelle que nous communiquons, le secrétaire-trésorier de cette commission scolaire, M. Gérard Furest. Le taux de la taxe qui était de \$1.74 a été porté à \$1.57 pour cent dollars d'évaluation.

Même plus, le secrétaire-trésorier pense qu'il pourrait y avoir une remise d'argent aux payeurs de taxes, en supposant que le rôle d'évaluation de la cité de Joliette soit homologué avec la hausse que l'on prévoit. Dans ce cas-là, les payeurs de taxes auraient un acompte de versé sur le prochain budget.

Le montant total du budget est de \$4,578,038. Le rôle d'évaluation pour la commission scolaire de Joliette est de \$78,185,653 soit un montant de \$58,050,247 provenant de l'évaluation des propriétaires particuliers et un autre de \$420,135,406 originant de l'évaluation des compagnies et des corporations. Celles-ci sont au nombre de 162 tandis que les particuliers payant des taxes se chiffrent à 6,716.

Fait à remarquer, le tarif prévu ne prévoit aucun montant pour les dépenses inadmissibles. Celles-ci sont inexistantes cette année en vertu de la transférabilité des postes et également

Compagnies	\$204,177.00	
Gouvernement provincial	\$ 11,948.00	
Total:	\$1,227,514.00	
Gouvernement provincial (Subventions)		
Administration et entretien	\$ 121,275.00	
Rémunération du personnel enseignant	\$242,760.00	
Classes maternelles	\$ 14,448.00	
Classes spéciales	\$ 24,864.00	
Livres de classes	\$ 17,340.00	
Livres de bibliothèque	\$ 4,335.00	
Transport des élèves	\$ 36,255.00	
Autres subventions	\$ 12,900.00	
Equilibre budgétaire		
Total:	\$2,331,838.00	
Service de la dette	\$285,000.00	
Bill 46	\$ 25,029.00	
Déficit accumulé au 30 - 6 - 63	\$ 24,479.00	
Autres revenus	\$ 10,500.00	
C.S.R.L.		
Loyers	\$ 28,355.00	
Transport	\$ 52,800.00	
Remboursement d'emprunt	\$ 51,500.00	
Intérêts sur obligations	\$ 65,646.00	
Sous-total	\$198,501.00	
Grand total	\$4,578,038.00	
Sommaire des dépenses:		
Prévisions 69-70	68-69	
Administration générale	74,571.00	70,989.00
Statistiques et recensement	5,696	5,620.00
Administration pédagogique	82,358.00	36,987.00
Enseiz cours régulier	14,602.77	1,251,996.00
Enseiz enfance inadaptée	93,862	92,332.00
Service social	4,642	3,838.00
Bibliothèques	19,404.00	14,483.00
Loisirs et sports	4,581	4,991.00
Orientation et psychologie	7,277	
Audio-visuel	4,851	5,275
Transport des élèves	98,945	120,240.00
Equipement scolaire	363,074.00	364,532.00
Service de la dette	742,671	642,541.00
Dep. d'immobilisation à même les revenus	3,300.00	
Dep. de transfert	1,611,859	1,461,184.00
Total	4,578,038	4,074,930.00



QUELQUES-UNES DES PERSONNES qui ont pris part à l'excursion d'un soir à Osaka. Dans l'ordre habituel, M. Roger Francis, de l'agence Ville-Marie, Mlle Hélène Meunier, du CP Air, Mlle Christiane Suzor, de Joliette, hôteesse du pavillon du Canada à Osaka 70 ainsi que M. Serge Robert, président du club Personnalité.

Pour un soir seulement

Le Club Personnalité s'envole vers Osaka

JOLIETTE (C.V.) — C'est en formulant des projets de voyage que la majorité des membres du club de personnalité de Joliette ont quitté la salle du restaurant Kambo, lundi soir dernier.

En effet, ils venaient tout juste d'assister à une intéressante causerie prononcée par Mlle Hélène Meunier, du CP Air, traitant tout particulièrement d'un voyage au Japon.

Mlle Meunier a expliqué les procédures à suivre pour bénéficier d'un voyage intéressant dans ce coin du monde oriental. Elle a traité des coutumes japonaises et des particularités du pays. Enfin, elle a glissé quelques mots sur l'exposition universelle et internationale de 1970, qui doit avoir lieu à Osaka.

Pour sa part, M. Roger Francis, de l'agence de voyage Ville-Marie est venu apporter quelques précisions sur l'exposition elle-même ainsi que sur le club Expo-70 dont il est directeur.

Sous la présidence de M. Serge

Notons, enfin, que la ville de Joliette sera représentée par Mlle Christiane Suzor, fille de M. et Mme Jacques Suzor. Celle-ci sera hôteesse pour le compte du gouvernement du Canada. Elle parle déjà le japonais.

Trois ans de prison pour avoir été désappointé

JOLIETTE (C.V.) — "J'étais désappointé! Je me disais il va arriver un malheur. Et ce malheur, il s'est produit puisque Albert Benoit, un Montréalais de 45 ans, s'est retrouvé devant le juge Georges Sylvestre de la Cour des Sessions de la Paix, sous une accusation d'introduction par effraction dans une maison privée. Le type a dit que le soir du 22 novembre, il est parti de Montréal, sur le pouce, en direction de Berthier. Le premier véhicule l'a conduit jusqu'à Repentigny et un autre bon samaritain l'a mené jusqu'à Lavaltrie.

Or, ce soir là, il faisait froid en maudit. C'est pourquoi, sous le coup d'un désappointement, le malheureux individu s'est introduit dans un sous-sol d'une résidence privée. Quelques minutes plus tard, des gens armés l'invitaient à trouver un autre asile.

Cette question d'être désappointé cependant le juge Sylvestre. Après quelques questions, il se rendit compte qu'il n'en était pas à ses premiers désappointements. Le procureur de la Couronne Me Jean Piette fit la lecture du long casier judiciaire de Benoit. De nombreux vols par effraction des pinces de vagabondage, une effraction à la loi des jeunes délinquants, etc etc... constituaient un dossier remontant à 1945.

A la suite du dévoilement des "litiges d'Albert Benoit" celui-ci demanda au juge de l'envoyer à la prison de Bordeaux. Il n'eut presque pas la peine de terminer sa phrase que le juge Sylvestre décidait de l'héberger pour une période de trois ans... à St-Vincent de Paul.

Lasalle demande aux gouvernants de prendre chacun leurs responsabilités

par Claude VAILLANCOURT
JOLIETTE — Le député du comté de Joliette à la Chambre des Communes, M. Roch Lasalle, s'est porté à la défense des producteurs de tabac de la province de Québec, dont 95 pour cent d'entre eux sont de sa circonscription. De ce fait, la région de Joliette est beaucoup plus importante, dans ce domaine, que l'Ontario qui compte un nombre important de producteurs de tabac à cigarette.

Il a indiqué à ses collègues de la Chambre des communes qu'il s'agissait d'une des rares cultures qui n'avaient pas besoin du gouvernement pour survivre et que par conséquent, l'attitude affichée par le ministre de la Santé du bien-être était de nature à les inquiéter.

Il a par le fait même profité

de l'occasion pour demander au ministre du revenu national, M. Côté, de révéler quelle somme d'argent il retire de cette industrie.

Rappelons que l'année dernière, le ministre de l'Agriculture, M. Olson accordait des crédits supplémentaires à l'amélioration des sols et à l'agrandissement des terres servant à la culture du tabac.

Le lait

Il a également appuyé la demande faite par les producteurs de lait industriel à l'effet qu'il se tiennne un débat d'urgence sur les responsabilités de la Commission canadienne du lait. M. Lasalle est d'avis que le gouvernement canadien devrait exposer clairement la politique de la Commission.

"Il est regrettable, dit-il, de

constater qu'on laisse la Commission canadienne du lait le soin d'annoncer certaine politique, toujours un peu plus sévère et draconienne, à tous les ans".

Concluant cette question, il a incité les gouvernants à avoir le courage et l'honnêteté d'exposer clairement la politique laitière et de faire comprendre aux producteurs qu'ils ne peuvent plus continuer leur exploitation.

Dés suggestions

Pour ce qui est de l'école-ment de la surproduction laitière, M. Lasalle a dit qu'il serait heureux d'être le proposeur visant à distribuer gratuitement le lait dans les écoles au lieu de faire ingurgiter des liqueurs douces aux enfants.

Il a également souhaité que l'on établisse au plus tôt une politique des prix.



Fausse la rumeur qui dit qu'il y aurait joute de hockey d'exhibition entre la ligue Laurentide Junior et la ligue Intercité Juvenile.

L'équipe dirigée par Claude Nadeau, le Joliette-Martin s'approche dangereusement de la première position qui est détenue par l'équipe de l'Assomption.

Surpris en flagrant délit par des voisins

Albert Benoit condamné à trois ans de pénitencier pour tentative de vol

par Pierre-A. CHAMPOUX

LAVALTRIE — Un individu, Albert Benoit de la métropole, est venu à Lavaltrie faire des sennes. Effectivement, il a été surpris en pleine action dans une demeure appartenant à Jacques Boisjoli, à la Côte-à-Moussau, à proximité du village de Lavaltrie.

Deux voisins sachant que le propriétaire de la demeure était absent se sont rendus à la maison de ce dernier où ils ont surpris Benoit qui avait pénétré par effraction dans la maison. Armé d'un fusil de calibre 12, les deux voisins ont ordonné à Benoit de sortir de la demeure pour ensuite communiquer leur aventure à la police. Les agents de la Sûreté du Québec du détachement de Berthierville se sont

rendus sur les lieux pour faire quelques constatations.

Par la suite, sous une accusation d'avoir pénétré par effraction avec intention de voler, Albert Benoit a comparu à la cour des sessions de la paix de Joliette. Reconnaisant sa culpabilité, le juge Georges Sylvestre

lui a imposé une peine de trois ans de pénitencier devant être purgée à compter du 24 novembre.

Ce sont les agents Yves Desrochers de Berthierville et Roma Blouin, enquêteur au même détachement, qui ont mené l'enquête dans cette affaire et qui ont appréhendé Benoit.



(Photo Claude Rondeau)

LA MUNICIPALISATION DES LOISIRS à Ville Saint-Gabriel, c'est un problème. Même les loisirs c'est déjà un grave problème parce qu'il n'y a pas d'argent. Une assemblée a été convoquée par un comité spécial formé au sein du club Optimiste de l'endroit pour que certaines personnes et certains organismes prennent en considération la gravité de la question des loisirs à Ville Saint-Gabriel. A cette assemblée, dans l'ordre M. Urbain Du-

montier et M. Jean-Luc Brissette, du club Optimiste, le vicaire de ville Saint-Gabriel, M. l'abbé Georges Forest, M. André Desrochers, un professeur en éducation physique, le maire de la ville, M. Delipha Morin, le président actuel du comité des loisirs, M. Marcel Plante, M. Roger Bourgeault, le président du club Optimiste et M. Normand Dumas de la Fédération des loisirs.

Incendie d'un poulailler

ST-GABRIEL (PAC) — La brigade des incendies de ville

St-Gabriel a dû se rendre, lundi après-midi vers 1 heure et trente, chez M. Jean-Léo Corriveau. Le poulailler de M. Corriveau était la proie des flammes. Les pompiers volontaires de ville St-Gabriel étaient sous les ordres de M. Marcel Armstrong.

- PLAN MISE DE COTE
- EMBALLAGE GRATUIT
- LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS CHARGÉ LA CARTE

1386, St-Olivier - T.R. Tél.: 375-4123

LIONEL MARTIN
NOTAIRE

B.A., LL.L.
Licencié en droit
375-7733 - 5-7734
153, rue Laviolette T.-R.

SOUSCRIPTION
Loisirs
OBJETIF
MUNICIPAL
TIRAGE
TERRAIN
100 x 100
DU 1^{er} NOV AU 20 DEC 69

Quoi FAIRE?
S.V.P.
AIDEZ-NOUS

(Photo Claude Rondeau)

LE MAIRE de la ville de Saint-Gabriel, M. Delipha Morin, montre à quel point on en est rendu avec la souscription pour aider les loisirs à ville Saint-Gabriel. Un terrain de 100 pieds par 100 pieds sera attribué à une personne qui aura participé à cette souscription. L'objectif a été fixé à 3,000 et dans le moment il y en a 1,000 comme l'indique le maire M. Morin.

BIENTÔT
CERCLE D'OR
STATIONNEMENT GRATUIT

EN VOYAGE...

M. Bergeron désire aviser sa clientèle qu'il s'absentera pour un voyage d'études afin de prendre contact avec les tout derniers développements des peintures C-I-L pour 1970; en ce qui regarde les techniques et les couleurs de ces célèbres peintures. Il fera un stage également dans le domaine de la décoration intérieure et extérieure; de même que les nouvelles tapisseries Vymura C.I.L.



MARTIN BERGERON

221, DES CHENAUX, CAP-DE-LA-MADELINE 378-5152
3560, DES ERABLES, TROIS-RIVIERES 378-1231

Dans la ville de St-Gabriel

Une étude sur les besoins des loisirs à tous les niveaux

par Pierre-A. CHAMPOUX

VILLE SAINT-GABRIEL — Une importante assemblée s'est tenue lundi soir à l'hôtel de ville de Saint-Gabriel. Cette assemblée, convoquée par un comité spécial du club Optimiste de l'endroit, avait pour but de sensibiliser la population et certains organismes, à la municipalisation des loisirs à Ville Saint-Gabriel.

Après une longue soirée de discussions, on en est venu à la conclusion qu'il fallait en premier chercher à connaître les besoins de loisirs à tous les niveaux. C'est à la suite d'une proposition qu'un comité a été formé pour tenter de mieux connaître les besoins de la population en ce qui a trait aux loisirs en général. MM. Urbain Du-montier, du club Optimiste, Jean-Luc Brissette du même groupement, le vicaire Georges Forest de Ville Saint-Gabriel et Yvan Désaulniers, également membre Optimiste ont été choisis pour former ce second comité. Ces quatre personnes auront pour but de mener une enquête concernant les besoins de la population en matière de loisirs. M. Normand Dumas, de la fédération des loisirs, agira pour sa part comme animateur social.

Le président actuel du comité

des loisirs de Ville Saint-Gabriel, M. Marcel Plante, a pris la parole au cours de la réunion pour expliquer pourquoi l'an dernier il n'y avait pas eu de loisirs dans la municipalité. Il a fait remarquer qu'au début de la saison, le comité des loisirs était déjà en déficit d'un montant d'environ \$2,000.

Il a notamment souligné que le comité avait tenu une assemblée à laquelle toute la population était invitée à prendre part. A cette assemblée, a-t-il dit, il n'y avait pas cent personnes, il n'y en avait pas douze, pas dix, il n'y avait personne parmi toute la population invitée à assister.

La ville

Les autorités municipales, qui étaient représentées par le maire, M. Delipha Morin, semblent être en faveur de la municipalisation des loisirs à ville Saint-Gabriel. On a dit au cours des nombreuses discussions qu'il faudrait peut-être se servir de la taxe d'amusement qui est retirée dans les établissements de la ville. Le maire a souligné, pour répondre à cette demande, qu'il faudrait plutôt charger une surtaxe parce que la taxe d'amusement sert déjà à l'administration de la ville.

A la lumière des discours et des révélations de certains participants à l'assemblée de lundi soir, il semble que le plus important des problèmes est d'organiser des loisirs sains pour

les jeunes de 14 à 20 ans. Cependant, comme on l'a dit, il n'en demeure pas moins qu'il faut des loisirs pour tout le monde, les adolescents, les adultes et les plus vieux.

Fédération des loisirs

D'autre part, le directeur de la Fédération des loisirs, M. Marius Savoie, a laissé entendre que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports envisagerait de verser à l'avenir des subventions directes à M. Savoie. M. Savoie a laissé entendre que d'ici un mois ou deux, des normes établies sortiraient pour que les municipalités puissent préparer leur budget de loisirs en tenant compte des subventions qu'elles pourront obtenir.

Sur la route... de Berthier

- Mlle Lise Lefebvre, célébrait hier le 25 novembre, son anniversaire. Mlle Lefebvre est secrétaire de la Sûreté à Berthierville depuis déjà un an et demi et jamais les agents ne l'ont vue en compagnie d'un jeune garçon. Ils la trouvent donc un peu vieille fille.
- L'agent Robert Monette lui aussi devrait faire comme Mlle Lefebvre, et penser que le 25 c'était sa fête. A son âge, avec son charme et avec sa position il pourrait déjà avoir pris femme pour le meilleur et pour le pire. L'agent Yves Desrochers y pense, lui, mais il ne fait rien.
- Il semblerait que Jean-Guy Houde un agent d'assurances de Berthierville, porterait bien un costume de "quêteux". C'est du moins ce que certains membres de la Chambre de Commerce ont dit après leur bal des "quêteux".
- M. Valère Parenteau, un homme qui a souvent de la "bouillie" de par sa profession comme directeur de funérailles, aime beaucoup mieux la "bouillotte" des îles. Il l'a démontré à la soirée des chevaliers de Colomb en fin de semaine.

Profitez-en... pour NOËL

307 séchoirs à cheveux "Lady Schick" A \$24⁹⁵

• Achetez maintenant.
• Mise de côté pour les Fêtes.
• Plan de crédit.

Le séchoir et pulvérisateur de brume embellissante de Lady Schick. • Cycle complet en 20 minutes • Réduit le temps de la coloration de 85% • Bonnet plus grand • Procure une chevelure plus douce et plus lustrée • Plus rapide que tout autre bonnet.

• Le plus grand bonnet sécheur • Plus rapide que tous les bonnets mous • Facile à transporter et à ranger • 4 choix de températures pour votre confort • Il se replie facilement.

Chez CLEMENT BOISVERT

1636, ROYALE TROIS-RIVIERES 378-4055



Photo prise à l'occasion de la première rencontre des Assises populaires de Richelieu, tenue dans les locaux du service de la récréation de Sorel. Au centre, le député Maurice Martel. De gauche à droite MM. Bernard Turcotte, service de la récréation de Sorel, Yvon Ménard, coordonnateur des assises, Hector Chapdelaine, maire de Saint-Roch, Léopold Beaudry, maire de Sorel, Ferdinand Méthot, maire de Saint-Aimé, Armand Pélouquin, maire de Ste-Victoire et président de la Société d'Agriculture du comté, Mme Lise Bujnowski, présidente des Loisirs de Sainte-Anne de Sorel, Jean-Guy Brosseau, représentant des industries, Fernand Millette, maire de Saint-Ours, Henri Lacroix, maire de Con-



(Photo Gariépy)

trecoeur-Paroisse, André Paquet, service des loisirs de Tracy, Jean-Paul Latraverse, maire de St-Robert, Joffre Ritter, journaliste, Marcel Bourgeois, UCC, Lucien Kiapini de la CSN, J.-L. Deslauriers, maire de St-Antoine-Paroisse, Diogène Caplette, maire de St-Pierre de Sorel, Arsène Messier, maire de St-Louis, Ernest Aussant, maire de St-Joseph de Sorel, Wildor Hébert, maire de St-Aimé Village, Arthur Panbriand, maire de Tracy, Georges Tétrault, maire de Contrecoeur Village, Jules Pélouquin, maire de Sainte-Anne de Sorel et P.-H. Archambault, maire de St-Antoine.

Résolution du conseil municipal de Tracy

Une législation visant à combattre la pollution de l'air

TRACY (L.B.) — Le conseil municipal de Tracy a adopté une résolution demandant au député de Richelieu à l'Assemblée nationale, M. Maurice Martel, de faire les démarches et pressions nécessaires "afin qu'une législation visant à combattre la pollution de l'air soit adoptée sans délai par les autorités provinciales, que cette législation s'applique partout au Québec et que son application soit assurée par les autorités provinciales qui en auraient la juridiction et la responsabilité entière pour tout le territoire du Québec".

La résolution du conseil mentionne que la pollution de l'air peut causer un tort considérable à la santé et aux biens des citoyens et qu'elle doit être régie par une législation extrêmement sévère. Le conseil municipal soutient également que cette législation doit être appliquée avec fermeté à l'échelle du Québec par le gouvernement provincial. La municipalité est dans l'impossibilité de le faire, étant donné qu'elle ne peut contrôler les sources de pollution qui sont situées à l'extérieur de son territoire.

Repondant à cette résolution, le député de Richelieu, M. Maurice Martel, a annoncé la semaine dernière qu'un projet de loi touchant ce problème serait présenté au parlement au cours de la présente session. "Il s'agit là, a ajouté M. Martel, d'une étape importante dans la lutte contre la pollution de l'air, qui viendra appuyer l'action de la ligue antipollution entreprise dans la région de Sorel depuis plusieurs mois". M. Martel a également souligné que le gouvernement songe à installer une douzaine de stations d'échantillonnage pour déterminer le degré de pollution dans les villes de Sorel, Tracy et St-Joseph de Sorel. Il est aussi question de l'installation d'une tour météorologique pour mesurer les variations de température, la vitesse et la direction des vents.

Une expérience pilote selon la formule du député Martel

Les citoyens du comté participent aux assises populaires régionales

SOREL (L.B.) — A l'occasion d'une première rencontre populaire tenue à la bibliothèque municipale de Sorel, avec les représentants des différents milieux de son comté, M. Maurice Martel, député de Richelieu, s'est dit "encouragé du désir manifesté par les citoyens qu'il représente à l'Assemblée nationale, de dialoguer et de participer aux assises populaires régionales", dont il s'est fait l'animateur.

Il s'agit d'une expérience pilote qui n'a jamais encore été tentée par un député au Québec, du moins, selon la formule précon-

isée par M. Martel. Il a précisé: "Ces assises ont pour but de promouvoir les intérêts généraux de ma région et d'y favoriser un développement économique et social optimum". En vue de maximiser la rentabilité des projets et entreprises publiques à tous les niveaux, le député croit qu'il est temps de mettre à contribution ce qu'il a appelé "le cartel des énergies disponibles". Ce groupement, oeuvrant dans le cadre d'ateliers de travail, pourrait se donner comme objectifs: la confection d'un plan régional d'aménagement et de développe-

ment économique et social, l'examen des moyens jugés appropriés en vue de sa réalisation et l'établissement du cadre nécessaire à la mise à profit des initiatives et innovations pouvant être canalisées. Se disant catégoriquement opposé à accepter plus longtemps la croissance des coûts qu'accroît la qualité administrative que l'on constate parfois entre les ordres de gouvernement fédéral et provincial, comme c'est le cas pour les allocations familiales, M. Martel a préconisé la mise en commun, au sein de nos communautés urbaines, des

services qui n'ont aucun caractère local obligatoire. N'est-ce pas là le meilleur moyen de rendre accessible à tous, dans une même région, la jouissance de biens collectifs, dont, autrement, certains pourraient être privés et d'autres pourraient en bénéficier inadéquatement? En terminant, le député de Richelieu a remercié les participants à ce premier groupe de

travail constitué de maires, de syndicalistes, d'industriels, d'agriculteurs, d'animateurs dans le domaine des loisirs et des affaires. Un comité permanent, destiné à coordonner le travail d'orientation, entrepris par ce fort groupe de collaborateurs et ceux qui désireront s'y joindre, sera mis sur pied incessamment, selon le vœu exprimé par l'assemblée.



AU SOUPER BI-MENSUEL du club Richelieu Sorel. De gauche à droite, MM. Claude Sincerny, Yvon Régimbald, vice-président, Marcel Inkel, directeur des

relations publiques de Steinberg Limitée et conférencier, Claude Duchesneau, président du club Richelieu et G. Bellemare, gerant de Miracle Mart de Sorel.

Lors des élections à Sorel

M. A.-Marcel Millette sera candidat comme conseiller

SOREL (L.B.) — Un premier candidat vient d'annoncer officiellement son intention de briguer les suffrages comme conseiller dans le quartier St-Laurent lors des prochaines élections municipales de Sorel, en janvier prochain. Il s'agit de M. A. Marcel Millette, demeurant au 214 rue Limoges, qui a tenu à la presse écrite et parlée le communiqué suivant lundi après-midi: "Contribuables du quartier St-Laurent, ce n'est pas sans raison que vous connaissez depuis quelques mois le grand désir que j'ai de vous représenter au conseil de Sorel. Des sondages entrepris par mes supporters et moi-même dans différents secteurs du quartier pour connaître l'opinion de l'électeur m'ont permis de constater un appui sincère d'un grand nombre d'électeurs. Je déclare donc officiellement que je briguerai les suf-

frages, le 26 janvier prochain, dans St-Laurent, le quartier des futurs projets". M. Millette fera la lutte au



M. A.-Marcel Millette

conseiller sortant de charge dans ce quartier, M. Charles-Omer Pélouquin qui demanderait un renouvellement de mandat.

On laisse par ailleurs entendre qu'un autre candidat sera en lice. Il annoncerait sa candidature prochainement. M. A. Marcel Millette a fait ses études à l'Académie du Sacré-Coeur de Sorel, aujourd'hui l'école secondaire Sacré-Coeur et à l'école commerciale Ménard. Agé de 40 ans, il est à l'emploi de Marine Industrie Limitée depuis 23 ans et occupe le poste de contremaître général à la menuiserie. Il suit avec assiduité les activités des différents sports dans la région et même ailleurs. Il a fondé il y a dix ans un club de jeu de fers, le club de fer Royal de Sorel, qui compte 100 membres et qui remporte victoires par-dessus victoires un peu partout dans la province. M. A. Marcel Millette est marié à Agathe Dufrenoy. Il est le père de quatre garçons: Michel, 14 ans, Martin, 10 ans, Mario, 6 ans et Marc 2 ans.

Trois blessés dans une dure collision

CONTRECOEUR (PAC) — Un accident de la route a causé des blessures à trois personnes. Les blessés, qui voyageaient dans deux automobiles qui sont entrées en collision ont été transportés à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel.

Le conducteur de l'une des voitures est M. Calogero Vacante, du 8420, 10ème Avenue, à ville Saint-Michel. L'autre conducteur qui a été blessé est M. Josaphat Lambert, du 5292 Saint-André à Montréal. Son épouse a également subi de sérieuses blessures dans la collision. Une jeune fille a aussi été blessée, il s'agit de Mlle Céline Martin, du 333 rue Bonin à Saint-Joseph-de-Sorel.

L'agent Pierre Gendron de la Sûreté du Québec du détachement de Sorel s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage et aider les blessés. L'accident est survenu à un demi-mille de la montée de la Pomme d'Or, sur la route 3 à Contrecoeur.

Une onzième maternelle sera ouverte à Sorel

SOREL (L.B.) — Une onzième classe maternelle sera ouverte prochainement par la Commission scolaire de la ville de Sorel à l'école Notre-Dame rue du Prince.

Les commissaires d'école attendent l'autorisation du ministère de l'Éducation pour réaliser ce projet et procéder à l'achat de l'ameublement et du matériel didactique requis. On souligne que cette nouvelle maternelle exigera des déboursés de l'ordre de \$8.000, y compris le transport des élèves.

La commission scolaire de la ville de Sorel compte déjà dix maternelles qui dispensent l'enseignement à 430 garçons et filles. Il y en a trois à l'école Mgr-Decelles, trois à l'école Ste-Maria-Goretti, deux à l'école Marguerite Bourgeoys, une à l'école Notre-Dame et une à l'école St-Raphaël dans le rang nord à St-Pierre de Sorel.

D'autres seront bientôt organisées

Sept classes de cours de pré-emploi sur le territoire de la Régionale

SOREL (L.B.) — Le rapport mensuel de la direction générale des écoles, soumis à la Commission scolaire régionale Carignan, donne un sommaire des activités du service de l'éducation permanente depuis le 1er juillet dernier. Le rapport mentionne qu'il y a présentement sept classes de cours de pré-emploi à temps plein, soit une classe d'éducation de base, deux classes de pré-secondaire, deux classes de secondaire I et deux classes de secondaire II. Trois projets doivent débiter au cours du mois de novembre. Au chapitre des cours de pré-

emploi à temps partiel, on note qu'il y a présentement 17 classes, en marche, pour un total de 900 heures de cours. A la suite d'une rencontre avec un établissement industriel, la commission scolaire régionale songe à faire débiter dans le chantier même deux classes d'arithmétique de base pour 40 employés. Dans le secteur des cours d'éducation populaire, il y a présentement 16 classes en activité, pour un total de 480 heures de cours. Une classe de couture est aménagée à l'extérieur du pôle de la commission scolaire régionale, soit à Saint-Ours. On étudie présentement la possibilité

de faire débiter un cours de décoration intérieure à Saint-David. En ce qui concerne les cours de formation professionnelle à temps partiel, l'éducation permanente a plusieurs projets pour le mois de novembre, en secrétariat bilingue, mécanique d'ajustage, mécanique diesel, lecture de plans, électricité de base, en plus de cours s'adressant aux chauffeurs d'autobus scolaires. Il n'est pas indifférent de rappeler que le service de l'éducation permanente est situé à l'école secondaire Didace-Pelletier, à Sorel.

L'embarquée d'une voiture prend fin sur une clôture

CONTRECOEUR (P.A.C.) — Un accident de la route a causé des dommages considérables à l'automobile de M. Gilbert Déglise. Ce dernier qui conduisait son véhicule n'a pas subi de blessure quand son automobile a dérapé pour ensuite capoter, heurtant une clôture. M. Déglise, demeurant au 4157 de la rue Fobres à Montréal, a dû donner quelques renseignements à l'agent Michel Ladou-

eur du détachement de Sorel de la Sûreté du Québec. L'agent Ladouceur s'était rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage. L'automobile de M. Déglise a subi des dommages estimés par la police à un montant d'environ \$1.100. L'accident s'est produit dans le village de Contrecoeur dans la nuit de dimanche à lundi dernier.

L'expérience de Steinberg en France

Influence possible de l'homme d'affaires québécois sur l'économie d'un pays

SOREL (L.B.) — C'est après huit ans d'études, de réunions, de planification et de recherches que la compagnie Steinberg réussissait à ouvrir, à la fin de juin 1968, son premier Supermarché Montréal, situé entre Saint-Germain-en-Laye et Poissy, non loin de Paris, a souligné M. Marcel Inkel, directeur des relations publiques de Steinberg Limitée, qui prenait la parole devant les membres du club Richelieu-Sorel. Ce Steinberg parisien offre un terrain de stationnement qui peut accommoder 800 voitures et muni d'un lave-auto. Un centre commercial ainsi que des bureaux viendront s'ajouter au supermarché. Le magasin couvre une superficie de 40.000 pieds carrés dont 24.000 sont consacrés à la vente, soit environ 2.900 pieds carrés de plus que les plus grands magasins Steinberg canadiens.

Une des caractéristiques des Supermarchés Montréal, c'est son rayon des alcools. Une bonne bouteille de vin ordinaire coûte un franc dix, soit moins de \$0.25. Au contraire du Canada, on insiste beaucoup plus en France sur les denrées périssables, et inversement, beaucoup moins sur les produits préemballés et les conserves. Il y a de vastes rayons de fromages, de poissonnerie, de charcuterie et de pâtisserie. Le dernier service est dirigé par l'ex-chef pâtissier du paquebot "France".

M. Inkel a souligné que Steinberg a ouvert son deuxième magasin en novembre 1968 à Vaucluse en banlieue de Paris et un troisième a été inauguré le 5 juin dernier au cœur même de Paris, Place de la République. Tout le personnel de cadres, acheteurs, comptables, directeurs de magasin, directeurs de

rayons, etc., a été embauché à Paris et fermé au Canada. La plupart des stagiaires ont bénéficié de l'aide accordée aux Français en vertu de l'entente technique intervenue entre les gouvernements de France et de Québec. Steinberg Limitée, a également souligné M. Inkel, songe à importer au Canada, par avion des produits français vendus dans les Supermarchés Montréal, tels asperges, fraises, framboises, tomates, haricots verts. Par ailleurs, Steinberg a déjà commencé à exporter en France des produits canadiens qui se sont révélés très populaires auprès de la clientèle française, soit des aliments surgelés et en conserve, des textiles de toutes sortes et particulièrement des vêtements pour enfants, à prix modiques. Monsieur Inkel a également insisté sur le fait que cette expérience de Steinberg est un exemple vécu de l'influence possible de l'homme d'affaires québécois sur l'économie d'un autre pays ou de régions situées hors du Québec. Le conférencier a été présenté par M. Maurice Berubé et remercié par M. Roland Champagne. Le souper qui se déroulait au Bar Le Sorelois, était présidé par M. Claude Duchesneau, président du club Richelieu-Sorel.

Un grand nombre d'élèves du secteur de l'enfance inadaptée sont retournés en classe régulière

SOREL (L.B.) — Le dernier rapport mensuel de la direction générale des écoles, remis aux membres de la Commission scolaire régionale Carignan, souligne que 71 élèves du secteur de l'enfance inadaptée sont retournés en classe régulière, cette année. C'est le nombre d'élèves le plus considérable jamais touché par cette politique dans la région. Le document souligne que la clientèle des classes d'enfants inadaptés représente 3,2 pour cent de la clientèle totale au cours élémentaire et 2,1 pour cent au cours secondaire. Ces classes regroupent des handicapés physiques, des méadaptés majeurs et mineurs, des déficients mentaux et des lents intellectuels (tout autant que des retardés pédagogiques). L'étude statistique préparée par le directeur du service de l'enfance inadaptée à la commission scolaire régionale, M. Laurier Gaudette, donne également la répartition des élèves selon leur provenance. La Commission scolaire de Sorel fournit le plus grand nombre de candidats à cet enseignement, soit 178 sur 394, suivie par la municipalité scolaire de Saint-Joseph-de-Sorel et Tracy, avec 111 élèves. Rappelons que les commissions scolaires locales se sont entendues avec la Commission scolaire régionale Carignan pour disperser cet enseignement.

M. Jean-Paul Gagnon, vice-président de Bell Canada

Propager le français comme langue de travail

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — "Tout en reconnaissant que le bilinguisme, de plus en plus reconnu au Canada, peut le mieux servir les intérêts du Québec dans l'immédiat et à long terme, Bell Canada recommande que l'on incite les entreprises faisant affaire au Québec à se faire un devoir de traiter en français avec leurs clients francophones et à propager le français comme langue de travail".

Le vice-président de Bell Canada, M. Jean-Paul Gagnon, s'est servi de cet extrait du mémoire présenté par sa compagnie, devant la Commission d'enquête Gendron, pour dé-

montrer aux membres du club Rotary de Trois-Rivières que l'unilinguisme est inacceptable dans la Belle Province.

Empruntant un autre passage du mémoire, M. Gagnon a poursuivi: "Nous croyons que le bilinguisme bien compris est un exercice qui doit se pratiquer à deux, c'est-à-dire un but à atteindre aussi bien pour les anglophones que pour les francophones. Le bilinguisme peut être une source d'enrichissement pour les individus comme pour la collectivité".

Selon Bell Canada, de dire le conférencier, les entreprises implantées au Québec et plus particulièrement les compagnies d'utilité publique doivent refléter fidèlement et constamment le milieu dans lequel ils vivent. Il faut que cette détermination de s'identifier à la collectivité québécoise se traduise par un comportement spontané conforme au style de vie de la population.

Accroissement de dirigeants bilingues

Le vice-président de Bell Canada a affirmé que le nombre de dirigeants francophones bilingues continuera de s'accroître en raison des efforts que déploie la compagnie pour recruter sans cesse un nombre plus élevé de diplômés bilingues dans les universités françaises du Canada et à cause de l'intérêt grandissant que ces derniers manifestent pour la carrière d'administrateur.

M. Gagnon a souligné à ce sujet que la zone de l'est de la

Bell Canada croit qu'il est difficile, voire impossible, d'envisager l'avenir du Québec, seulement dans l'optique des langues ou de songer à l'épanouissement de la langue française sans tenir compte de certains facteurs économiques et sociaux. M. Jean-Paul Gagnon a énuméré ces principaux facteurs: La modernisation du système d'enseignement, la création de situations d'avenir pour la nouvelle génération dans un climat économique favorable et un développement industriel qui permette au Québec d'exploiter pleinement ses grandes richesses humaines et matérielles.

procurer auprès des investisseurs, à des conditions raisonnables, les capitaux qui lui sont requis, sa capacité de continuer de fournir le service auquel le public s'attend, tant en quantité qu'en qualité, sera mise en péril".

Le conférencier a ajouté que la compagnie continuera d'améliorer sa productivité mais devra trouver de nouveaux moyens pour hausser ses revenus et diminuer ses dépenses.

Service en Mauricie

Le vice-président de Bell Canada a rappelé que la compagnie avait investi, depuis un an environ, plus de \$5,000,000 pour apporter des améliorations au service téléphonique. M. Gagnon a mentionné, parmi les plus importantes, l'interurbain automatique, la modernisation et l'agrandissement du service "Touch Tone", l'achat du réseau de téléphone Shawinigan Valley, la construction d'un nouveau central à Trois-Rivières-Ouest et l'établissement d'un service régional aboyant les frais d'interurbain entre Trois-Rivières et la Rive-Sud.

Par la Fédération des commissions scolaires

Le Dr Conrad Godin décoré de l'Ordre du mérite

TROIS-RIVIERES (JM) — Le Dr Conrad Godin a été décoré de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec, lors du congrès tenu à Montréal.

C'est depuis 18 ans que le docteur Conrad Godin œuvre au sein de la Commission scolaire de Trois-Rivières, dont il fut le président de 1958-1960. Il est également commissaire à la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges depuis la fondation en 1964.

Plusieurs organismes culturels, éducatifs ou professionnels ont eu recours à ses très nombreuses qualités. L'Association canadienne d'éducation de langue française l'a ainsi élu à son conseil d'administration de 1958-1960.

La liste des organismes qu'il a servis est très longue. L'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec trouve son origine à une réunion du Conseil d'administration de la Fédération, tenue au printemps de 1959. On y a alors décrété qu'il y aurait trois décorations: la médaille de bronze, accordée aux seuls secrétaires-trésoriers

des commissions scolaires; la médaille d'argent destinée aux commissaires d'écoles et autres personnes méritantes du monde scolaire dans le territoire d'une Association de commissions scolaires; la médaille d'or, réservée aux commissaires d'écoles dont les mérites sont reconnus à la grandeur du Québec.

C'est donc une très haute distinction qu'on a voulu décerner au Dr Godin et qui, comme l'a fait remarquer le président de la Commission scolaire, le Dr Guy Boisclair "fait un grand honneur à notre Commission scolaire". Les commissaires ont voté à l'unanimité une résolution de félicitations à l'endroit du Dr Godin.

Le jeune homme soupçonné d'avoir commis un vol avec violence sur la personne d'un commis de pharmacie est tombé dans les filets du sergent-détective Fernand Gendron qui a mené une enquête dans cette affaire.

Le commis-livreur de la pharmacie Leblanc, rue Lavendrye, Jean-Guy Lachance, a été intercepté par un autre jeune homme armé d'un revolver, lundi soir, à l'arrière de la

pharmacie qui l'emploie. Le commis-livreur ne put faire autrement que de remettre à son interlocuteur la somme de \$11 qu'il avait en poche voyant le revolver que l'autre pointait dans sa direction d'une manière inquiétante.

Le jeune homme mis aux arrêts par le sergent-détective Fernand Gendron, à la suite de son habile enquête, serait traduit sous peu en Cour du Bien-Etre social.

L'aménagement du Québec sportif! Voilà en quelques mots ce que le ministre Loubier a voulu expliquer, lundi aux membres du club Radisson et à ceux de l'Association de Chasse et Pêche de la Mauricie inc., réunis au souper du chasseur.

Démocratiser les richesses naturelles, c'est ce que vise le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Que les lacs, la forêt québécoise soient accessibles aux québécois et non à un certain groupe de privilégiés côté finance. C'est pourquoi, nous avons vu surgir des réserves dont les privilèges sont

offerts aux amateurs de vie au grand air depuis l'arrivée de M. Loubier au ministère.

"Il nous a fallu d'abord, de dire le ministre, faire sauter les clubs négligents! D'autres l'ont fait aussi, mais pour une autre raison: celle d'agrandir les territoires que nous avions projetés pour le public!"

Tout ceci serait vain si en retour, personne ne tenait compte de la conservation. A ce sujet, l'évêque de marque a loué l'esprit de conservation de la forêt qui anime à la fois l'Association de chasse et Pêche de la Mauricie et les membres du club Radisson.



(Photo Roland Lemire) M. Jean-Paul Gagnon

• PLAN MISE DE COTE
• EMBALLAGE GRATUIT
• LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

NOUS HONORONS CHARGEN LA CARTE

1386, St-Olivier - T.-R.
Tél.: 375-4123

LIONEL MARTIN
NOTAIRE

B.A., LL.L.
Licencié en droit

375-7733 - 5-7734
153, rue Lavolette T.-R.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants
M. CLAUDE LÉVESQUE
SERA AU
DOMAINE DES ACADIENS INC.
Nicolet, Québec
le 27 novembre 1969

Dans cette région et à travers le Canada plusieurs personnes ainsi que des entreprises engagées dans divers genres d'opérations, y compris:

- Agriculture • Tourisme et Services de divertissements • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail • Fabrication

ont obtenu des prêts de la BEI pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour améliorer leurs fonds de roulement, lancer une nouvelle affaire ou pour d'autres fins. Si vous croyez que la BEI peut vous être utile, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant en téléphonant à: au Domaine des Acadiens Inc.

293-4561

ou en écrivant à l'avance à la

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

550 BONAVENTURE, C.P. 666
TROIS-RIVIERES, QUÉBEC
TEL.: 375-1621

BIENTÔT
CERCLE D'OR
STATIONNEMENT GRATUIT

compagnie Bell, qui englobe presque tout le territoire québécois à l'exception de la région de Montréal, comptait environ 4,500 employés dont 70 p.c. sont bilingues tandis que le personnel administratif de la zone utilisait les deux langues officielles dans une proportion de 80 p.c.

"Au cours des années à venir, la zone de l'est continuera d'offrir des emplois et des perspectives d'avancement aux francophones car elles est déterminée à améliorer le bilinguisme au sein de son personnel et à intensifier son recrutement dans les universités françaises".

EN VOYAGE...

M. Bergeron désire aviser sa clientèle qu'il s'absentera pour un voyage d'études afin de prendre contact avec les tout derniers développements des peintures C-I-L pour 1970; en ce qui regarde les techniques et les couleurs de ces célèbres peintures. Il fera un stage également dans le domaine de la décoration intérieure et extérieure; de même que les nouvelles tapisseries Vymura C.I.L.



MARTIN BERGERON

221, DES CHENAUX
CAP DE LA MADELEINE
376-9192

2660, DES ERABLES
TROIS-RIVIERES
378-1231

PLACE
Le Marquis
5% pièces chauffées
Prix \$110 par mètre
990, rue DE MESY
CAP-DE-LA-MADELEINE
Tél.: 376-4807

Prenez une Terrasse jusqu'au Sud. Grandes Terrasses et autres panneaux indicateurs.

CONTRE MAUX DE TÊTE
ESPERINA BERNARD
en vente dans tous les restaurants.

Profitez-en... pour NOËL

307 séchoirs à cheveux "Lady Schick" A \$24.95

- Achetez maintenant.
- Mise de côté pour les Fêtes.
- Plan de crédit.

Le séchoir et pulvérisateur de brume embellissante de Lady Schick. • Cycle complet en 20 minutes • Réduit le temps de la coloration de 85% • Bonnet plus grand • Procure une chevelure plus douce et plus lustrée • Plus rapide que tout autre bonnet.

• Le plus grand bonnet sécheur • Plus rapide que tous les bonnets mous • Facile à transporter et à ranger • 4 choix de températures pour votre confort • Il se replie facilement.

Chez CLEMENT BOISVERT

1636, ROYALE TROIS-RIVIERES 378-4055



(Photo Roland Lemire)
LE POLICIER GASTON ROCHELEAU, du poste numéro deux, indiquant comment un cambrioleur a tenté de s'introduire dans l'appartement de Mlle Denise Courtois et de sa compagne. On peut voir le trou circulaire dans la vitre. Cette manière de briser une vitre démontre l'habileté et l'expérience du cambrioleur qui a été dérangé par l'arrivée de la jeune fille. Le policier Rocheleau était accompagné de son confrère, le policier Roger Chiasson.

(Photo Roland Lemire)
TEL EST LE désordre causé par des cambrioleurs, dans les logis de M. Bernard Desjardins, 1344, rue Lavolette, où les malfaiteurs se sont emparés d'une intéressante collection de monnaie. Un journaliste examine ici les dégâts.

Les policiers s'arrachent les cheveux

Epidémie de cambriolages

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIÈRES — Au plus fort de l'épidémie de cambriolages, pour ne pas dire la "rage", qui se poursuivait, lundi soir, et qui s'est poursuivie au cours de la nuit, un jeune homme de 16 ans a été surpris par les policiers au moment où il enfonceait la porte arrière du magasin St-Pierre, rue Champfleur.

Après avoir été prévenus, les policiers sont accourus à bord de deux voitures et ont cerné l'immeuble avant que l'adolescent n'ait eu le temps de sortir de la rue.

Mais, ce n'était qu'un des nombreux cambriolages commis, ici et là dans la ville de Trois-Rivières, alors que se poursuit, comme cela se produit à chaque année, à l'approche de

la période des fêtes, la coutumière épidémie de cambriolages dans les établissements commerciaux et les maisons privées.

Les policiers municipaux sont, d'ailleurs habitués à cette routine: les malfaiteurs redoublent d'audace à l'approche de la période des fêtes, sans doute, afin de passer un joyeux Noël et un heureux premier de l'An comme tout le monde.

Rue Lavolette

Malgré ses efforts, la police municipale n'a pas réussi à capturer, même si les policiers arrêtaient sur les lieux, quelques instants après son départ. L'habile et audacieux cambrioleur qui a pénétré par effraction dans un logis inoccupé et tenté sans succès de pénétrer dans un

autre logis de la même maison, au 781 rue Lavolette, vers 9 heures, lundi soir.

Après avoir brisé la vitre du logis du premier étage et constaté qu'il était inoccupé, le malfaiteur a monté au troisième et tenté de s'introduire dans l'appartement occupé par Mlle Denise Courtois et une autre jeune fille, en brisant la vitre de la chambre.

L'individu a été si audacieux qu'il a risqué sa vie en marchant sur une étroite corniche, au troisième étage, pour aller briser la vitre de la fenêtre de la chambre risquant de perdre pied à tout moment sur la corniche glissante et de faire une chute mortelle d'une centaine de pieds.

Mlle Courtois a constaté la tentative d'effraction à son arrivée, vers 9h.30 et a sans doute

Quelques minutes avant

Quelques minutes à peine avant la tentative d'effraction dans le logis des deux jeunes filles, Mlle Courtois et sa compagne, un vol par effraction avait été commis dans un autre domicile, chez M. Bernard Desjardins, 1344, rue Lavolette.

La vitre a fouillé frénétiquement dans les tiroirs, semé le désordre et pris la fuite avec une collection de monnaie valant quelques centaines de dollars.

Les policiers municipaux étaient fort occupés. Parcourant la ville à bord des voitures-patrouilles, ils étaient mandés à tout instant aux quatre coins de la ville.

Les policiers municipaux étaient fort occupés. Parcourant la ville à bord des voitures-patrouilles, ils étaient mandés à tout instant aux quatre coins de la ville.

Dans une résolution adressée au Secrétaire d'Etat Pelletier

Le conseil veut qu'un membre de la Compagnie des Jeunes Canadiens soit mis à la raison

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Le conseil municipal de Trois-Rivières a ni plus ni moins prié le ministre Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, de mettre à la raison un membre de la Compagnie des Jeunes Canadiens, M. Marcel Desjardins, qui provoque dans l'appréciation des autorités municipales, de la perturbation et du trouble autour du projet de rénovation urbaine du secteur de Notre-Dame de la Paix.

La résolution du conseil, proposée, secondée et adoptée à l'unanimité, se lit comme suit:
Que le Conseil de la cité de Trois-Rivières autorise par les présentes, la transmission d'un mémoire à

l'hon. Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat, relativement aux agissements d'un membre de la Compagnie des Jeunes Canadiens dans le cadre du projet de rénovation urbaine du secteur Notre-Dame de la Paix. Que le greffier municipal (M. Georges Beaumier), soit et est, par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la cité de Trois-Rivières, le mémoire mentionné au préambule de la présente résolution. Que copie de la dite résolution soit envoyée à l'hon. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat et à M. J.-A. Mongrain m.p., député du comté de Trois-Rivières aux Communes.

Le texte du mémoire

Le mémoire adressé au ministre fédéral Gérard Pelletier se lit comme suit:

Monsieur le Secrétaire d'Etat, "La Corporation de la Cité de Trois-Rivières a entrepris en 1966, l'étude d'un programme de rénovation urbaine pour le secteur Notre-Dame de la Paix, grâce à la participation financière des gouvernements fédéral et provincial.

"Les caractéristiques socio-économiques dominantes de ce secteur sont décrites dans un document annexé aux présentes.

"Roméo"

Attentat à la PUDEUR

TROIS-RIVIÈRES LIPA! — Une jeune fille fait de l'auto-stop. Un "bon" samaritain la fait monter à bord de sa voiture. Les deux se retrouvent dans un endroit désert à proximité de l'aéroport de Trois-Rivières et... Attentat à la pudeur! L'entrepreneur conducteur de la voiture se retrouve devant le juge Léon Girard, en Cour des Sessions de la Paix.

La jeune passagère! "Les attentements qui ont été faits sur elle sont sans conséquences", renseigne le procureur de la Couronne. Heureusement Le Roméo! C'est un père de famille de la Pointe-du-Lac qui n'a jamais eu de démêlés avec la justice.

Voulant sans doute bien peser tous les faits se rattachant à cette cause, le juge Girard a décidé de ne prononcer sa sentence que ce matin.

"Nous voulons par la présente vous faire part d'une situation grave, dont nous croyons devoir vous informer.

"Depuis neuf mois la Compagnie des Jeunes Canadiens, en la personne de son représentant officiel à Trois-Rivières, M. Marcel Desjardins, travaille auprès de la population de Notre-Dame de la Paix. Nous mettons en doute la compétence et l'objectivité de l'action de M. Desjardins.

"Il faut se rendre à l'évidence que l'animation sociale dans un tel contexte exige une formation appropriée de la part de l'animateur, de même qu'une action prudente, éclairée par des informations objectives.

"C'est dit, nous mettons sérieusement en doute l'action de M. Marcel Desjardins, membre de la C.J.C. et animateur social dans le secteur ci-haut décrit. En premier lieu, nous croyons que cet individu n'a pas la formation requise pour remplir cette fonction. Nous croyons en second lieu que l'action exercée par ce même individu dans le présent secteur fait nettement preuve de partialité d'autant plus qu'elle s'appuie sur des informations transmises de façon incomplète, biaisées et suggestives, dont le résultat est de semer l'ingratitude et l'agitation au sein de la population. Nous tenons à mentionner que M. Desjardins se permet de faire publiquement une critique personnelle sur la politique du personnel social, laquelle diffère nettement de celle préconisée par les gouvernements fédéral et provincial.

"Nous tenons en dernier lieu, à souligner que M. Desjardins fait preuve d'attitudes agressives et provocantes à l'égard de personnes représentant des organismes publiques et de ce fait, sa présence comme an-

imateur ou volontaire dans le secteur Notre-Dame de la Paix s'avère un handicap à des contacts et des échanges fructueux entre, d'une part, la population concernée et, d'autre part, les responsables du projet de rénovation.

"En terminant, Monsieur Pelletier, nous souhaiterions que vous posiez une intervention rapide pour statuer sur le cas Desjardins, soit pour le libérer définitivement de cette fonction

particulière, soit pour l'inciter vigoureusement à modifier son attitude à l'égard de l'action entreprise conjointement par la cité de Trois-Rivières et la Société d'habitation du Québec. Nous espérons que vous prendrez sérieusement en considération nos doléances, car la réalisation du projet de rénovation peut en dépendre.

Bien vôtres,
(signé) Le greffier
Georges Beaumier

A moins d'imprévu

Le viaduc de la rue Père-Daniel en chantier dès le début de 1970

TROIS-RIVIÈRES — Le viaduc de la rue Père Daniel sera mis en chantier dès les premiers mois de l'année 1970 si rien ne vient contrecarrer les prévisions de l'ingénieur-conseil J.-Maurice Langlois.

Actuellement, la Commission canadienne des transports procède à l'étude des plans préparés par l'ingénieur Langlois et l'approbation définitive ne saurait maintenant tarder. Il restera par la suite à déterminer les détails entourant la construction de ce viaduc, en collaboration avec le Pacifique Canadien, et le conseil de ville pourra probablement autoriser des appels d'offres, au cours du mois de janvier.

En réponse au conseiller Fernand Gogneau, le gérant Roger Lord a précisé que le montant maximum qui contribuera à la commission des transports est établi à \$300.000 tandis que le Pacifique Canadien défrayera \$31.250 pour le déplacement des voies ferrées croisant la rue Père Daniel. Quant à la ville sa participation financière a été fixée jusqu'à maintenant à \$250.000 mais il est probable que ce coût pourrait augmenter sensiblement. L'ensemble des travaux y compris les honoraires et la préparation des plans se chiffrera à quelque \$890.000.

La Commission scolaire et la taxation de la machinerie industrielle

Entrevues d'urgence réclamées

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Le conseil d'administration de la Commission d'Expansion économique et industrielle de Trois-Rivières et le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce aînée de notre ville ont adressé des messages pressants par télégrammes, aux autorités de la Commission scolaire de Trois-Rivières pour s'inquiéter de l'attitude de ces dernières au sujet de la taxation foncière de la machinerie industrielle et pour demander une entrevue d'urgence d'ici les prochaines quarante-huit (48) heures. Les deux messages sont datés de mardi, le 25 novembre 1969.

On vaudra bien se souvenir que la Commission scolaire a manifesté à quelques reprises déjà sa détermination de procéder à la confection de son propre rôle d'évaluation et rôle de perception, de façon à imposer la machinerie et les accessoires des industries comme immeubles foncier, ou comme on le prétend dans certains milieux, de se servir du rôle de perception de 1968, ce qui permettrait aux

commissaires de réclamer des taxes scolaires sur la machinerie industrielle.

La grande erreur de stratégie, que l'on peut peut-être reprocher aux autorités municipales jusqu'à un certain point, c'est de ne pas avoir consulté les Commissaires scolaires lors des négociations avec les industriels en vue de l'abolition de la taxation de la machinerie pour une période de dix ans. C'est ce que l'on prétend dans les milieux scolaires du moins. D'un autre côté, les dirigeants scolaires n'écarteront pas la possibilité de conclure certaines ententes avec nos industriels, nous plus que celles de recevoir, sous forme de subventions spéciales, une compensation pour la perte de revenus que l'administration scolaire subit forcément du fait de la non-taxation de la machinerie des industries.

D'un autre côté, il ne faut pas (Voir: Entrevues page 45)

commissaires de réclamer des taxes scolaires sur la machinerie industrielle.

La grande erreur de stratégie, que l'on peut peut-être reprocher aux autorités municipales jusqu'à un certain point, c'est de ne pas avoir consulté les Commissaires scolaires lors des négociations avec les industriels en vue de l'abolition de la taxation de la machinerie pour une période de dix ans. C'est ce que l'on prétend dans les milieux scolaires du moins. D'un autre côté, les dirigeants scolaires n'écarteront pas la possibilité de conclure certaines ententes avec nos industriels, nous plus que celles de recevoir, sous forme de subventions spéciales, une compensation pour la perte de revenus que l'administration scolaire subit forcément du fait de la non-taxation de la machinerie des industries.

D'un autre côté, il ne faut pas (Voir: Entrevues page 45)

Dès le premier janvier 1970

Les policiers pourront faire subir aux conducteurs le test de l'ivressomètre

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — Bonne et heureuse année! Le premier janvier 1970, les policiers municipaux de Trois-Rivières se la souhaiteront bonne et "fructueuse" dans nos trois postes. Cette journée là aussi, ils commencent à se servir d'un cadeau dont bénéficiera toute la population... l'ivressomètre! Finies ou du moins simplifiées seront les procédures pour déterminer si un tel automobiliste est en orbite à cause de la boisson, s'il doit choisir parmi plusieurs lignes blanches pour garder son véhicule dans la bonne voie ou s'il est tout simplement sur le point de tout lâcher et de faire un "petit somme".

Un appareil de qualité

M. Roland Poitras, le directeur intérimaire de la force constabulaire de Trois-Rivières, s'occupe présentement de choisir un type d'ivressomètre de qualité supérieure Lui-même et le lieutenant Jean Champagne, préposé à la circulation dans notre ville, ont consulté une frêle de dépliant démontrant les avantages de tel ou tel fabricant.

Demain, le lieutenant Champagne se rendra à Montréal où des détails supplémentaires lui seront fournis quant à l'appareil en question. Quel que soit le genre d'ivressomètre dont sera dotée la police de T.-Rivières, l'autorisation est donnée d'en

faire l'acquisition le plus tôt possible. Les Fêtes approchent et il doit entrer en opération dès le premier janvier.

Des lors, les conducteurs suspects, ceux qui en prennent "trop large", se verront signifier: "Surtout pas au poste monsieur!" Par la suite, la science rendra son verdict.

A la Sûreté du Québec

Les membres du détachement de la SQ pour le district de Trois-Rivières auront eux aussi un ivressomètre à leur disposition. La aussi, la fameuse baloune ne servira plus pour ceux qui en ont pris une: l'ivressomètre ne ment pas!

Le sergent Jean-Paul Lapointe, responsable du détachement trifluvien, nous a renseigné que ses hommes vont suivre des cours dans la Métropole pour opérer l'appareil qui sera à leur disposition. Ces cours durent douze jours et présentement, un policier s'est déjà qualifié. Le douze décembre, un autre se rendra à Montréal pour se documenter lui aussi. En tout, cinq agents seront en mesure de faire "parler" l'ivressomètre, pour ou contre les conducteurs suspects selon que ceux-ci auront ou non consommé "le" verre de trop!

"Nous sommes prêts à recevoir l'ivressomètre dès le début de 1970!" annonce le sergent Lapointe, qui à cette période aura déjà deux agents qualifiés pour cette nouvelle tâche.

c'est un secret de Polichinelle

Les employés de la compagnie de téléphone Bell de Trois-Rivières, ont démontré cette semaine, qu'ils avaient autant de cœur au ventre que d'oreilles au travail... Ils se sont rendus chez Adélaïde "Del" Dugré, l'agent Molson trifluvien et là, lui ont remis une somme appréciable d'argent. Ceci pour remplacer les dons destinés aux orphelins qui ont été volés il y a plusieurs semaines par des imbéciles, à la salle de réception Molson, boulevard Jean XXIII.

Celui que ses confrères de travail qualifient de "maître de cérémonie par excellence", M. Yves Trépanier, attaché au bureau du personnel d'une compagnie madéloise à titre de surveillant du personnel a prouvé qu'il sait se taire et être extrêmement discret. Jusqu'à la dernière minute, il a caché à ses confrères qu'il se mariait avec une charmante Montréalaise, Louise Boisjoli. Un confident de Polichinelle a cependant été moins discret.

Une page d'histoire a été écrite, lors de l'avant-dernière séance du conseil de ville de Trois-Rivières, quand les membres de la presse parlée et écrite ont présenté une requête officielle aux conseillers. Les journalistes ont réclamé et obtenu que leur table de travail soit installée à l'endroit où elle se trouvait précédemment, dans le but de mieux "saisir à l'oreille" les paroles prononcées dans la salle de la commission permanente. La décision a été prise à l'unanimité mais l'on a remarqué l'absence du conseiller Benoit Giguère, qui fut à l'origine du premier déménagement. Il NE faut pas en venir à la conclusion que les chroniqueurs municipaux ont profité de cette occasion pour faire des pressions.

La Commission scolaire se prononcera cette semaine

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIÈRES — Il faudrait s'attendre que d'ici quelques jours, la Commission scolaire de Trois-Rivières fasse connaître sa décision quant à l'abolition de la taxe sur la machinerie par les autorités municipales.

On n'est pas sans se rappeler les nombreuses polémiques consécutives de cette abolition.

Les commissaires ont en maintes occasions reproché aux autorités municipales de ne pas leur en avoir parlé avant de

prendre cette décision qui les met dans une position financière précaire.

L'abolition de la taxe sur la machinerie qu'applique la ville fait perdre à la Commission scolaire un revenu important, si le gouvernement ne vient pas combler cette différence par une subvention spéciale.

Or, la demande d'une subvention spéciale ne semble pas avoir donné encore de résultats. C'est pourquoi, il faut s'attendre que d'ici quelques jours, on connaisse la décision de la commission. (Voir: La Commission page 45)

ATTENTION

Propriétaires de Commerces industriels. Nous avons des camions sanitaires à vous offrir pour le transport de vos rejets de tous genres. Bon service. Estimation gratuite.

Membre de l'Association des Entrepreneurs en service sanitaire du Québec.

ALFRED PICHÉ
Tél.: 376-6652

DEMANDE

LOUERAIT BUNGALOW 6 pièces

TROIS-RIVIÈRES ou CAP-DE-LA-MADELEINE

POUR FÉVRIER 1970

COMMUNIQUEZ: 376-2501 Poste 55

30e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SOCIÉTAIRES de la

CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE (Trois-Rivières)

DIMANCHE 30 nov. à 8 h.00 p.m.

ÉCOLE STE-CÉCILE (entrée rue St-Paul)

\$175 EN PRIX DE PRÉSENCE

Cordiale invitation à tous les sociétaires et à toute la population.

M. Vincent rencontrera ses électeurs à Ste-Perpétue

NICOLET (R.L.) — Le député du comté de Nicolet et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, rencontrera les électeurs de sa circonscription le 5 décembre prochain.

Un communiqué en provenance du cabinet du ministre confirme la tenue d'une soirée récréative et d'information qui aura lieu vendredi, le 5 décembre prochain, à la salle Fleur de Lys, à Ste-Perpétue.

Le député du comté profitera de l'occasion pour rencontrer les citoyens des municipalités environnantes, dont le Grand St-Esprit, St-Célestin, Ste-Monique, Ste-Brigitte et Ste-Perpétue.

M. Vincent fera état des principales réalisations du gouvernement dans ces paroisses et parlera des projets futurs. Il rencontrera aussi les maires et conseillers municipaux ainsi que ses organisateurs politiques.

Les jeunes ainsi que les femmes seront tout particulièrement bienvenus à cette soirée récréative.



"REGARDEZ-MOI CELA", semble dire M. Joseph Montembeault, qui n'est âgé que de 86 ans, alors qu'il nous faisait visiter sa chambre froide où sont entreposés les peaux de renards qu'il a lui-même pris au piège et abattus. Au milieu des peaux de renards, on distingue une peau de lynx qu'il a pris au début de la saison, son troisième depuis qu'il pratique ce métier ou ce sport. Lorsqu'il a été capturé, le lynx pesait 46 livres et était retenu captif que par trois griffes. Le trappeur eut fort à faire pour le tuer avec sa pioche.

La forêt n'a plus de secret pour cet homme de 86 ans

M. Joseph Montembeault est trappeur dans la région depuis 65 ans

par Régent LAJOIE

STE-GERTRUDE — Exercer le métier de trappeur, il n'y a rien de bien malin à cela sauf que de moins en moins on retrouve de bons trappeurs. Cependant, être trappeur à l'âge de 86 ans, est un fait beaucoup moins singulier d'autant plus que notre homme est encore en excellente santé, sauf qu'il doit réduire peu à peu le nombre de milles à effectuer chaque jour.

Pour M. Joseph Montembeault, de Ste-Gratude, qui a travaillé depuis près de 65 ans, la forêt et les bois de la région n'ont plus de secret. Il vient de célébrer son 86e anniversaire de naissance, le 10 novembre dernier, et il est encore disposé à effectuer des excursions afin de revenir les bras pleins de lièvres, de renards ou de moutettes.

Ses exploits ne se comptent plus tellement il en a accompli durant sa longue "carrière" de trappeur. On peut cependant révéler qu'il a réussi à capturer trois lynx dans les bois de la région et qu'il tentera au cours des prochains mois à éclipser son record de l'automne dernier, alors qu'il avait réussi à ramener à la maison 620 lièvres!

La saison de chasse s'annonce très fructueuse, encore cette année, puisque jusqu'à présent, il a capturé un lynx, seize renards, quatorze chats sauvages et 36 putois. "C'est mieux que de coutume," de nous confier M. Montembeault, qui est bien déterminé à ne pas lâcher et tout abandonner immédiatement.

Même s'il jouit encore d'une bonne santé, M. Joseph Montembeault nous confiait que son médecin lui a conseillé dernièrement de faire attention. "Ca tire pas mal sur la fin et ce n'est pas parce que j'ai hâte à cela", de soutenir le citoyen de Ste-Gratude.

M. Montembeault habite avec son épouse une petite maison située à quelques milles du village, sur la route qui relie Ste-Gratude à la route 3. Il n'a pas seulement consacré sa vie à la chasse, puisque son épouse et lui ont élevé une famille de 16 enfants. Le cadet de la famille, Jean, demeure voisin de son père.

re avec sa famille. Car en plus de pratiquer ce métier de trappeur, M. Montembeault était cultivateur.

Ce "vieux renard" de la chasse nous raconte qu'il a commencé à pratiquer ce métier qui est devenu un sport pour lui à l'âge de 21 ans, soit peu de temps après son mariage. Au début, M. Montembeault marchait tranquillement de six à douze milles par jour, pour attraper son gibier.

Il a effectué ses excursions dans les bois environnants jusqu'à l'an dernier, où il a réduit ses randonnées de cinq à huit milles par jour... tout de même pas si mal encore, pour un "jeune homme" de 86 ans. Les endroits préférés de M. Montembeault sont les bois de la région de Ste-Gratude, Bécancour et Gentilly.

La forêt le connaît presque autant qu'il la connaît. Il nous confiait qu'il n'a jamais couché dans le bois sauf une fois. Et de nous raconter, M. Montembeault, ça serait presque vous mentir car j'ai couché à une reprise dans les bois. C'était le premier septembre et je venais de tirer un beau chevreuil. Il était écorché, là à mes pieds et je vais m'asseoir tout près en attendant qu'il meurt!

Notre héros poursuit en disant que des chats sauvages ont passé près de là et ont crié, ce qui a fait lever la tête au chevreuil. Lorsque le chevreuil l'a aperçu, il a tenté de fuir. "Quoi à moi, de dire M. Montembeault, je ne

pouvais pas le tuer et c'est pourquoi j'ai couché dans le bois".

Un chasseur

Notre interlocuteur nous confie qu'il a toujours été un cultivateur, "mais la folie m'a toujours porté là, vers la chasse". M. Montembeault avoue que le trappeur lui rapportait des revenus, avec les peaux surtout. "Ca ne prend pas de temps à écouler les peaux. Il y a des acheteurs qui passent assez régulièrement", de préciser notre trappeur. Lorsque ces acheteurs ne viennent pas pour se procurer les peaux, ces dernières sont envoyées à Montréal.

La journée d'un trappeur, pour le citoyen de Ste-Gratude, débute assez tôt le matin. Avant qu'il est assez matinal lui-même. M. Montembeault ajoute: "Souvent je m'en vais au bois et une fois rendu, les lumières des maisons et des rues sont encore allumées. J'aime mieux partir le matin et revenir un peu plus à bonne heure l'après-midi".

Avant qu'il revienne à la maison vers deux, trois ou quatre heures de l'après-midi, M. Montembeault affirme: "Souvent même, j'apporte mon dîner et je ne pense pas à manger".

Interrogé s'il y avait des journées qui sont plus fructueuses que d'autres, l'astucieux trappeur s'en tient à cette petite phrase: "C'est un peu le secret de la chasse". Par exemple, le jour de son 82e anniversaire de

Pour les travaux de voirie

Quatre municipalités du comté de Nicolet recevront des subventions

NICOLET (R.L.) — Quatre municipalités du comté de Nicolet se partageront un montant de \$20,000 en subventions du gouvernement provincial par l'entremise du ministère de la Voirie. C'est l'information que vient de nous transmettre M. Clément Vincent, député du comté et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pour sa part, le conseil de la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet, recevra une subvention de \$10,000. Dans une lettre qu'il adressait récemment aux autorités de ce conseil municipal, le sous-ministre adjoint du ministère de la Voirie, M. Maurice

Ostigny, informait ces derniers au nom du ministre, M. Fernand J. Lafontaine, que ce montant de \$10,000 devra servir à des travaux précis.

La subvention servira à la fourniture des tuyaux regards d'égouts et puits de l'égout pluvial qui sera construit par la municipalité sur le chemin du Petit St-Esprit, lequel est à l'entremise du ministère de la Voirie.

Ce montant sera versé à même l'exercice financier 1970-71, une fois les travaux approuvés par l'ingénieur du ministère.

D'autre part, un montant de \$5,000 sera accordé à St-Célestin

pour l'amélioration de l'égout pluvial, en bordure de la route 34. Cette somme sera également payée à même l'exercice 1970-71, lorsque les travaux auront été exécutés et approuvés par l'ingénieur du ministère de la Voirie.

De son côté, la ville de Bécancour se voit octroyer une somme de \$3,500 pour l'amélioration et l'asphaltage des rues Bourque et Cormier, dans le secteur Ste-Gratude.

Enfin, un montant de \$1,000 est accordé au village de St-Wenceslas pour l'amélioration de diverses rues.

A la Coopérative du Lac St-Pierre

Le montant volé était moins considérable que prévu

NICOLET (R.L.) — L'enquête se poursuit toujours relativement au vol par effraction agricole de la Coopérative agricole du Lac St-Pierre, dimanche soir, à Nicolet.

De plus, un bilan effectué à l'issue du passage des voleurs a démontré que le vol n'était pas considérable et qu'il se limitait seulement à une cinquantaine de dollars en argent, contrairement aux premiers renseignements obtenus.

En effet, les individus ont causé plus de dommages afin de trouver le coffre-fort qu'ils n'ont pris d'argent sur place. On sait, d'un autre côté, que les

malfaiteurs ont laissé sur place une série de chèques déjà endossés.

Pour employer les paroles même d'un dirigeant de la Coopérative agricole du lac St-Pierre, "les voleurs se sont rivés le nez sur le coffre-fort" après que ces derniers eurent réussi à pratiquer une ouverture au sommet de la voûte.

Les individus se seraient uniquement emparés de l'argent contenu dans une petite caisse, voyant qu'ils ne pouvaient réussir à éventrer le coffre-fort.

Concernant la marchandise qui se trouvait à l'intérieur de

l'établissement, aucun article n'a été porté disparu car il semble évident, selon les agissements des cambrioleurs, que seul l'argent les intéressait.

En somme, le montant du vol n'est pas considérable, une cinquantaine de dollars tout au plus mais les dégâts causés par les individus afin de rejoindre l'intérieur de la voûte sont plus élevés, à \$500 environ.

Le policier Gilles Roy, de la police municipale de Nicolet, est chargé de l'enquête et, selon les derniers développements, l'enquêteur serait sur une bonne piste.

Un mémoire sera présenté à l'hon. Marchand

Analyse complète de la question de l'eau par le conseil de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Une analyse complète de la situation est actuellement faite par le conseil municipal de Plessisville en ce qui concerne le problème de l'eau. Un mémoire complet et détaillé est en préparation afin de donner une juste idée des besoins et de ce qui est d'essence pour faire face à ces besoins. Ce mémoire sera présenté à l'hon. Jean Marchand à l'occasion d'une rencontre pour laquelle le conseil municipal se prépare.

Toutes ces activités font suite à ce qui a été entrepris par l'administration municipale précédente. Création d'un lac artificiel pour une réserve d'eau, construction d'un barrage pour assurer l'efficacité de cette réserve, possibilité d'une usine de filtration sont les projets étudiés par l'ex-maire et ses collègues; le lac artificiel a même été réalisé en partie.

C'est l'intention de Son Hon. le maire Rosaire Côté et des conseillers de mettre tout en oeuvre pour solutionner le problème de l'eau à Plessisville.

Les démarches qui sont en cours ainsi que la rencontre prévue avec l'hon. Jean Marchand ont pour but d'obtenir d'importantes subventions en profitant, dans la mesure du possible, des avantages du plan ARDA. Les édiles municipaux ont formé une commission spéciale dont les membres ont pour tâche de faire une revue complète de la situation et de soumettre des suggestions. Des recherches faites au cours de l'été pour trouver de nouvelles sources d'approvisionnement pour l'aqueduc municipal, ont été vaines.

De l'eau potable

C'est le domaine de l'eau potable.

table qui est au premier plan sur les études en cours. En ce qui concerne l'eau "brute", Plessisville a organisé un réseau spécial pour satisfaire aux besoins des usines locales de la Coopérative agricole de Granby. On pense à même la rivière Bourbon.

Quant à l'eau potable, une quantité additionnelle serait nécessaire à ce qui est produit présentement pour assurer un service efficace et répondre aux besoins créés par le développement normal de la ville. Pour le moment, le conseil municipal a autorisé une dépense de \$2,000 pour le nettoyage du puits Vallée. Ce travail a été confié à la firme International Water Supply.

M. Gérard Bélanger élu président

Les membres du club Richelieu complètent leur bureau de direction

NICOLET (R.L.) — Les membres du club Richelieu de Nicolet ont procédé à l'élection des huit membres qui formeront leur nouvel exécutif pour l'année 1970. Le docteur Gérard Bélanger a accédé à la présidence de l'organisme pour succéder à M. Bertrand Dubuc.

Les sept autres membres qui formeront l'exécutif du club Richelieu nicolétain occuperont divers postes administratifs au sein de l'organisme. M. Yves Hébert a été élu vice-président, pendant que M. Maurice Baril a été choisi secrétaire. Le nouveau trésorier du club sera Marc Ricard, lequel vient de se voir confier un mandat de deux ans.

Les quatre directeurs élus se sont vu confier des fonctions propres. M. Léopold Beauchemin a été désigné aux oeuvres, de même que M. Lucien Houde, tandis que M. Jacques Paradis s'est vu confier l'organisation des soupers. De son côté, le docteur Jean-Guy Brochu a été nommé mandataire substitut.

De son côté, le président sortant, M. Bertrand Dubuc, demeure d'office à titre de président ex-officio. Un premier tour de scrutin avait permis aux membres de choisir 15 membres; le second tour a donné lieu à l'élection de huit membres, lesquels se sont ensuite réunis pour choisir le nouveau président.

Les membres du club Richelieu de Nicolet recevaient à leur dernier souper, la visite de l'administrateur du district numéro 4, le docteur Yves Toussaint, accompagné de son épouse, qui leur ont remis un mandat de deux ans.

si que le gouvernement de la région de Carignan, M. Antonio Rondeau.

Diminution du nombre de directrices à l'AFEAS

ST-PAUL-DE-CHESTER (gab) — Plusieurs modifications sont à l'étude par les autorités supérieures de l'Association Fémérale d'Education et d'Action Sociale. L'un de ces changements prévoit la diminution du nombre de directrices; ce nombre sera limité à cinq alors qu'il peut aller jusqu'à douze selon les constitutions actuelles.

Cette nouvelle a été communiquée par Mme Gerald Hince, responsable de secteur pour l'AFEAS. Mme Hince visitait alors le conseil de l'AFEAS de St-Paul-de-Chester. Les directrices locales ainsi que leurs aides étaient toutes présentes à la réunion.

La présidente, Mme Lionel Bergeron, et ses collaboratrices ont félicité et remercié Mme Gerald Hince pour le dévouement manifesté par cette dernière, tant sur le plan de secteur qu'au diocésain, pour l'AFEAS.

M. Gratien Thibault devient le 300e membre des GERA

NICOLET (R.L.) — Un trois centième membre a été introduit parmi les groupes d'étude en rentabilité agricole pour la région numéro 4. Il s'agit d'un jeune agriculteur de St-Sylvere, M. Gratien Thibault.

M. Thibault est agriculteur depuis trois ans et possède une ferme de 200 acres cultivables dans le 10e rang, à St-Sylvere, dans le comté de Nicolet. Le jeune agriculteur, âgé de 33 ans, possède également un troupeau de 22 vaches laitières de catégorie Holstein.

Le nouveau membre s'est vu remettre un certificat attestant son adhésion au GERA de la région qui groupe les agriculteurs des comtés de Nicolet, Yamaska, Drummond et Arthabaska.

Interrogé sur son adhésion au GERA, M. Gratien Thibault a

mentionné qu'il avait suivi les cours offerts et qu'il avait immédiatement senti le besoin de consacrer plus de temps à la comptabilité afin de voir de plus près le rendement de sa ferme, ainsi que pour définir et planifier son entreprise.

M. Gratien Thibault, qui est marié et père d'un enfant, a été honoré comme trois centième membre par M. Donat Grégoire, coordonnateur régional pour le ministre de l'Agriculture.

La cérémonie s'est déroulée lors d'une journée d'étude des GERA qui a réuni près de deux cents agriculteurs des quatre comtés. Un dîner a été servi aux participants et avait été offert gracieusement par la compagnie International Harvester et le Centre Agricole Nicolet-Yamaska Inc.

A Plessisville

Les jeunes collaborent au Noël du Pauvre

PLESSISVILLE (G.A.N.) — Des quantités considérables de boîtes de conserves et de jouets usagés sont la généreuse contribution apportée par les jeunes de Plessisville en faveur du "Noël du Pauvre". Cette souscription nouveau genre a duré trois jours dans les écoles de la ville ainsi qu'à l'école Notre-Dame, située dans le secteur rural. Pour cette dernière, c'est Mme Léo Garneau qui a organisé la collecte alors que M. Denis Leclerc, président des "Chantiers" et ses aides ont dirigé le travail dans les institutions scolaires urbaines.

Le président du "Noël du Pauvre", M. Raymond Gosselin, et son équipe vont actuelle-

ment au classement de ce qui a été recueilli à l'occasion de cette collecte faite auprès de la jeunesse. "La générosité des jeunes mérite nos remerciements et félicitations" souligne M. Gosselin. Il ajoute que tout objet dont on peut disposer en faveur du "Noël du Pauvre" est reçu avec reconnaissance. Des renseignements peuvent être obtenus à ce sujet en communiquant avec le bureau de la Société municipale, ou avec M. Raymond Gosselin, policier.

Toute l'équipe responsable du "Noël du pauvre" est à l'oeuvre pour préparer la grande journée du samedi, 13 décembre, pour un appel général à la générosité de la population ce jour-là.



(Photo LaRé, Nicolet)

Agrandissement à la Crémèrie Descôteaux

DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ont été entrepris ces jours derniers à la Crémèrie Descôteaux, située sur la route 3, à proximité du pont de Trois-Rivières. Il s'agit d'une rallonge de 23 pieds par 66, qui servira à la réception du lait. Les travaux sont sous la direction de M.

Jean-Louis Béliveau, de St-Grégoire, et devraient être complétés d'ici quelques semaines. Les camions pourront dorénavant pénétrer à l'intérieur de cette nouvelle partie afin d'y effectuer la livraison du lait en toute quiétude, même au cours des pires tempêtes.

LE MONDE... en 24 heures



Je l'ai lu pour vous

Par RÉJEAN LACOMBE

Nouvelle réduction de la conscription

● WASHINGTON — M. Melvin Laird, secrétaire à la Défense, a annoncé une nouvelle réduction de la conscription rendue possible, a-t-il dit, par les progrès de la vietnamisation.
M. Laird a annoncé que le contingent de conscrits appelé en janvier prochain, serait de 12,500 hommes au lieu de 35,000 hommes prévus. Cela porte à 72,500 hommes le total des réductions apportées au recrutement de conscrits pour les mois de novembre, décembre et janvier.

Un pilote canadien perd la vie

● DAR ES SAALAM — Un pilote canadien et deux élèves-pilotes tanzaniens ont trouvé la mort hier à bord d'un avion de tourisme Piper bimoteur. L'appareil s'est écrasé contre un pont de Dar Es Saalam à la suite d'une avarie des deux moteurs. Le pilote serait le capitaine canadien George Carsadain, qui entraînait deux cadets de l'aviation royale tanzanienne destinés à piloter le président tanzanien, M. Julius Nyerere.

Il était vivant dans son cercueil

● LONDRES — Le survis de M. Douglas Gordon, cet Anglais de 56 ans, découvert vivant dans son cercueil, n'aura duré que 48 heures. Il est mort à l'hôpital Nottingham du cancer dont il souffrait.
Au cours des derniers jours, il était considéré médicalement mort. M. Gordon avait été placé dans un cercueil, mais au moment de clouer le couvercle, un employé des pompes funèbres s'était aperçu que le "mort" respirait encore.

Cinq personnes périssent dans un incendie

● CHICAGO — Une mère et ses quatre enfants ont péri dans l'incendie d'un immeuble d'appartements à Chicago. Trois autres personnes ont été blessées.

Un train heurte une jeep: Neuf morts et cinq blessés

● SAN PABLO — Neuf personnes ont été tuées et cinq autres ont subi des blessures à San Pablo, aux Philippines, lorsqu'une jeep transformée en autobus a été décapotée par un train de marchandises. La police a révélé que la jeep tentait de doubler un autobus à un passage à niveau lorsque la tragédie est survenue.

Huit employés de banque soupçonnés de complicité

● MONTEVIDEO — Huit employés de banque soupçonnés d'être de connivence avec les quérillers uruguayens "Tupamaros" et impliqués dans une escroquerie portant sur quelque 26 millions de pesos (\$104,000) ont été arrêtés à Montevideo.
Plusieurs banques s'étaient plaintes d'avoir encaissé des chèques falsifiés. Les billets portaient des zéros qui avaient été ajoutés à l'aide de machines appartenant à ces banques. C'est ce qui a conduit à l'arrestation des huit employés.

Messieurs les Anglais ne tirez pas

● LONDRES — Ce n'est pas là le cri désespéré d'un séparatiste québécois. Loin de là. C'est par ce cri qu'une centaine d'agriculteurs, en se couchant en travers de la route, ont empêché un détachement de l'armée britannique de venir effectuer des essais de tirs à Pembrey au Pays de Galles.
Le ministère de la Défense avait en effet décidé de transférer les installations de tir de Shoeburyness Essex à Pembrey, mais devant le tollé général des agriculteurs gallois, il avait été convenu que seul un petit groupe se rendrait dans la région pour effectuer des essais de tir.

Nixon définit la politique des Etats-Unis

Non à toute utilisation d'armes biologiques

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon, dans une importante déclaration qu'il a lue hier devant les caméras de la télévision et les microphones, a annoncé que les Etats-Unis renonceraient à toute utilisation d'armes biologiques et à toute autre forme de guerre biologique.

Il a réaffirmé également que les Etats-Unis ne seront jamais les premiers à faire usage d'armements chimiques mortels ou paralysants.

Le gouvernement américain, a dit le président des Etats-Unis, a l'intention de liquider tous les stocks existants d'armements bactériologiques. Le chef de l'exécutif a annoncé cette série de décisions à l'issue d'une réunion qui s'est déroulée à la Maison blanche et à laquelle participaient les leaders du congrès.

La question des armements biologiques, bactériologiques et chimiques avait fait l'objet la semaine dernière, d'une réunion

du Conseil national de sécurité et M. Nixon a souligné que ce triple problème avait fait l'objet depuis le 20 janvier dernier de l'examen le plus approfondi qui ait jamais été effectué au niveau présidentiel.

Le président, dans sa déclaration, demande au Sénat de ratifier le protocole de Genève de 1925 interdisant l'utilisation d'armements chimiques et bactériologiques.

Toujours dans sa déclaration, M. Nixon a précisé que les recherches ont été effectuées cette année non seulement par le conseil national de sécurité, mais par les départements d'Etat et de la Défense, l'Agence pour le contrôle des armements et du désarmement, le bureau de science et technologie et divers services de renseignement. La déclaration présidentielle comporte deux chapitres: programme de guerre chimique et programme de recherches biologiques.

Guerre chimique

Les Etats-Unis, déclare M. Nixon:

— "réaffirment qu'ils renonceraient, ainsi qu'ils l'ont souvent répété, à être les premiers à utiliser des armements chimiques mortels;

— "étendent cette renonciation, afin d'y englober l'utilisation en premier de produits chimiques paralysants ou qui incapacitent.

"Conformément à ces décisions, l'administration soumettra au Sénat en vue de sa ratification le protocole de Genève de 1925 qui interdit l'utilisation en premier au cours d'une guerre de gaz asphyxiants, de gaz empoisonnants ou d'autres gaz ainsi que le recours à des formes de guerre bactériologique. Les Etats-Unis ont depuis longtemps appuyés les principes et les objectifs de ce protocole. Nous effectuons ce pas vers une ratification officielle du protocole pour renforcer notre position qui consiste à placer des interdits internationaux sur l'utilisation de telles armes".

Paul Meadlo raconte le massacre de My Lai:

J'ai tué 10 ou 15 Vietnamiens



(Téléphoto PA)

PAUL MEADLO, 22 ans, a raconté, le massacre de quelque 100 Vietnamiens dans le petit village de My Lai. Meadlo était sous les ordres du lieutenant William Calley, il doit répondre devant la cour martiale, à l'accusation d'avoir tué 100 Vietnamiens.

NEW YORK (AFP) — ... J'ai participé au massacre de centaines de civils dans un petit village du Vietnam et j'en ai tué personnellement 10 ou 15. ...

Telles sont les effrayantes déclarations faites lundi soir à la télévision par un jeune homme de 22 ans, Paul Meadlo, qui était en mars 1968 soldat sous les ordres du lieutenant William Calley, l'officier que l'armée américaine a décidé de traduire en cour martiale pour répondre du meurtre avec préméditation des civils — hommes, femmes et enfants — habitant le village de My Lai.

"Le jour du massacre, a déclaré Paul Meadlo, lundi, au cours du programme d'informations de la soirée de la chaîne de télévision CBS, j'ai aidé à rassembler 40 à 50 personnes, hommes, femmes et bébés et je les ai fait s'accroupir. Le lieutenant Calley est venu et m'a dit: 'Tu sais ce qu'il faut en faire n'est-ce pas?' J'ai répondu oui; je pensais qu'il s'agissait simplement de les surveiller. Il est revenu 10 à 15 minutes plus tard et m'a demandé: 'Comment ce fait-il que tu ne les ais pas encore tués?' Je lui ai dit que je ne savais pas qu'il voulait que je les tue, que je croyais devoir seulement les garder. Mais il a déclaré 'non, je les veux morts'."

Comme on lui demandait comment il avait pu agir ainsi, le jeune homme, qui est lui-même père de deux enfants, a répondu: "Je ne sais pas, c'est comme ça... Pourquoi? Parce qu'on me l'avait ordonné... A ce moment là, je croyais faire mon devoir. Parce que, comme je l'ai déjà dit, j'avais perdu des copains, je venais de perdre un bon copain, Bobby Wilson. ... Alors, après avoir fait ça, je me sentais bien mais plus tard, le jour même, ça a commencé à me travailler".

Le responsable?

Paul Meadlo a déclaré ne pas savoir au juste combien de personnes avaient été massacrées ce jour-là mais a estimé que le nombre des victimes devait bien atteindre 370 "à première vue". Il a enfin affirmé qu'un officier supérieur, le capitaine Ernest Medina, se trouvait sur les lieux. "Il était là; pourquoi n'a-t-il rien fait pour arrêter ça. Il savait ce qui se passait. Il était juste là. Il aurait pu faire arrêter ça s'il l'avait voulu."

Meadlo a déclaré qu'il ignorait si le massacre avait été ordonné par le capitaine Medina lui-même. Cependant, d'autres témoins du drame avaient laissé entendre, ces derniers jours, que le capitaine, sous les ordres de qui servait le lieutenant Calley, était le responsable de la tuerie et que Calley n'avait fait qu'obéir.

Cuba devient plus flexible vis-à-vis l'Amérique latine

par Andrew TARNOWSKI

LA HAVANE (Reuters) — Le gouvernement cubain, qui s'est toujours fait le champion de la guérilla comme clé de toute révolution sociale semble maintenant vouloir adopter une politique un peu plus flexible vis-à-vis du reste de l'Amérique latine.

Au cours de l'année qui se termine, le premier ministre Fidel Castro a gardé un silence inhabituel sur tout ce qui touche la guérilla en divers pays d'Amérique latine; certains voient là l'admission tacite du fait que la technique qui a été à la source du succès des révolutionnaires cubains n'est peut-être pas la solution universelle.

L'écrivain Soljenitsyne peut maintenant quitter l'URSS

MOSCOU (AFP) — "Personne n'a l'intention de retenir Soljenitsyne, ni de l'empêcher de quitter le territoire soviétique, s'il le désire, pour se rendre là où lui-même et ses lettres anti-soviétiques sont accueillies avec tant d'enthousiasme", déclare le secrétariat de la fédération de Russie de l'Union des écrivains, dans un communiqué diffusé mardi par l'agence Tass.

Le secrétariat de la fédération déclare, d'autre part, qu'il est totalement faux que Soljenitsyne n'ait pas été invité à la séance où devait être confirmée son expulsion de l'Union des écrivains, comme l'homme de lettres soviétique l'avait lui-même affirmé.

"Une invitation officielle, précise le communiqué, a été adressée à Soljenitsyne" qui a, en outre reçu un télégramme de convocation de Moscou. L'écrivain, ajoute le communiqué, "a délibérément évité d'assister à cette séance, et n'a pas profité de la possibilité qui lui était offerte de s'expliquer".

"Le secrétariat de l'Union des écrivains de la fédération de Russie, poursuit le communiqué, a agi strictement en conformité avec son statut. De toute façon, Soljenitsyne a ignoré en bloc la juste critique des milieux littéraires et ne s'est pas opposé à l'utilisation de son nom et de ses oeuvres par la propagande bourgeoise à des fins mensongères contre notre pays.

SPÉCIAL D'AGRANDISSEMENT

MYRA MARTIN élève de Silhouette

\$4.00 PAR MOIS

Les 10 dernières personnes à appeler Payer aussi peu que

Département séparé pour messieurs

RÉSERVEZ MAINTENANT 375-4979

4 MOIS GRATIS si vous n'obtenez pas les résultats suivants en 60 jours

EMBOUNPOINT — Perdre 15 livres — Soutiens de seins — aux hanches et à la taille, un plus de 40 centimètres aux chevilles

MAIGREUR — Amener 2 pouces à la poitrine sans laisser votre ligne et retrouver des proportions idéales

VOUS OBTIENDREZ GRATIS BAIN SAUNA — LAMPES SOLEIL MASSAGES MÉCANIQUES — ANALYSE DE SILHOUETTE — TOUTS LES PRIVILEGES DES MEMBRES

STUDIOS DE SANTE Silhouette

LES PLUS IMPORTANTS STUDIOS DE SANTE AU MONDE

1014, ST. MAURICE TROIS-RIVIÈRES 375-4979

Dalferen's

1500 Notre-Dame Trois-Rivières

Commençant demain à 9h.30 a.m.

PAREILLE CHANCE D'ÉPARGNER NE SE PRÉSENTE QU'UNE FOIS DANS LA VIE!

MANTEAUX \$888

Vous devez voir pour croire que ces manteaux en imitation de rat musqué, noir naturel se vendent au prix incroyable de \$888... une valeur régulière de \$60. Empressez-vous d'en profiter, car les quantités sont limitées. Un seul manteau par cliente. • Légèrement imparfaits •

SCOPE Rince-Bouche 99¢

17 onces. Format économique. Rég.: \$1.69. Spécial 3 jours seulement.

VESTONS DE SKI \$588

Pour garçons. Doublure en molleton piqué et capuchon escamotable. Confection de première qualité. Grandeur: 8 à 16. Vert, bleu, noir.

CHARGEX

VISITEZ NOTRE RAYON DES JOUETS AU SOUS-SOL



(Photo Le Nouvelliste)

L'organisation de cours de conduite préventive était l'un des principaux articles à l'ordre du jour de l'assemblée tenue à Princeville par le conseil régional des Jeunes Chambres Bois-Francis-St-François. Cette initiative de donner des cours au grand public est réalisée en collaboration avec le ministère des Transports. Les moniteurs sont recrutés parmi les membres des Jeunes Chambres et formés spécialement

à cette fin. Dans l'ordre habituel, sur la photo: Mlle Pauline Fecteau de Drummondville, vice-présidente de la Régionale, M. Marc Lessard de Disraëli, président régional, Mlle Michèle Gouin de Disraëli, secrétaire de la Régionale et M. Etienne Lacasse, également de Disraëli, représentant de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français.

Assemblée tenue à Plessisville

La situation est satisfaisante à la régionale des Jeunes Chambres

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les Jeunes Chambres de Disraëli, Drummondville, Plessisville, Princeville et Victoriaville ont donné un rapport sur leur situation à l'occasion d'une assemblée tenue à Princeville par le conseil de la régionale des Jeunes Chambres Bois-Francis-St-François. L'analyse faite à la suite de l'examen de ces rapports laisse voir que, dans l'ensemble, la situation est satisfaisante malgré les difficultés rencontrées depuis le début de la présente saison.

que que le comité d'illumination est en pleine activité. Les finances sont dans un état satisfaisant. Le recrutement se fait plutôt lentement. Un certain désintérêt se fait toutefois remarquer et M. Michel Chartier a expliqué que c'était la principale raison qui motivait sa démission comme président. Il a cependant accepté de demeurer en devoir durant un certain temps encore.

Prineville
A la Jeune Chambre de Princeville, un regain de vie semble se manifester, selon le rapport donné au conseil régional. Les activités connaissent un bon départ, contrairement à ce qui avait lieu au cours des deux ou trois dernières années. Plusieurs comités sont déjà formés et les membres s'intéressent à ce qui leur est offert par ces comités.

Drummondville
Un concours pour le choix de la plus belle femme de Drummondville est l'activité sociale qui se fait remarquer par son originalité sur le programme de la Jeune Chambre de l'endroit. Le recrutement a déjà donné 80

membres sur un objectif de 150. Art oratoire, perfectionnement féminin, soirée de gala, sont les autres principales activités inscrites au programme de l'année. La participation des membres est jugée satisfaisante.

Disraëli
A la Jeune Chambre de Disraëli, c'est le projet de fusion de la ville et de la paroisse qui retient principalement l'attention des membres. Les questions scolaires, les visites industrielles, le numérotage d'une route sont également à l'ordre du jour pour 1969-70. Le recrutement a déjà donné 43 membres.

Plessisville
Les cours de conduite préventive mettent la Jeune Chambre de Plessisville en vedette. Une vingtaine d'intéressés suivent les cours qui se donnent présentement pour une première série et une autre est prévue pour plus tard. La Jeune Chambre est aussi très avantageusement représentée dans les commissions que vient de former le nouveau conseil municipal.

Servies de la régionale
Le président de la régionale des Jeunes Chambres Bois-Francis-St-François, M. Marc Lessard de Disraëli, a profité de cette assemblée tenue à l'hôtel Manoir de Princeville pour rappeler de nouveau que lui-même et ses collègues de la direction se faisaient toujours un plaisir de donner de l'aide là où le besoin s'en faisait sentir. Il a fait remarquer que, s'il était peut-être impossible de

trouver des solutions à tous les problèmes, il y avait certainement moyen de surmonter de nombreuses difficultés en travaillant en collaboration. M. Lessard a particulièrement attiré l'attention sur l'importance des cours de conduite préventive, cours organisés par les Jeunes Chambres avec le ministère des Transports.

Le 30 novembre prochain
Un des changements les plus importants de l'histoire de l'Eglise

meurer tel quel. Il y a plusieurs détails pratiques qui vont être changés, mais l'important demeure la vision nouvelle de la messe. Celle-ci va être considérée beaucoup plus en fonction des fidèles qu'auparavant. Avant, dans les rubriques, l'assemblée des fidèles passait en second lieu alors que maintenant, tout va être pensé en fonction de l'assemblée. Il y a aussi beaucoup de souplesse dans l'application des rites, selon les goûts, les désirs, les préoccupations des prêtres et des fidèles des différentes paroisses, des différents publics qui vont participer à la messe. Enfin, il y a une autre caractéristique importante, le choix des textes de la messe qui sera très vaste.

Victoriaville
Le rapport donné par la Jeune Chambre de Victoriaville indi-

que Me Jacques Gagné qui a quitté Plessisville après sa nomination au ministère provincial de la Justice, à Québec. Me Bellavance agissait comme procureur de la ville auparavant.

ce Me Jacques Gagné qui a quitté Plessisville après sa nomination au ministère provincial de la Justice, à Québec. Me Bellavance agissait comme procureur de la ville auparavant.

ce Me Jacques Gagné qui a quitté Plessisville après sa nomination au ministère provincial de la Justice, à Québec. Me Bellavance agissait comme procureur de la ville auparavant.

ce Me Jacques Gagné qui a quitté Plessisville après sa nomination au ministère provincial de la Justice, à Québec. Me Bellavance agissait comme procureur de la ville auparavant.

ce Me Jacques Gagné qui a quitté Plessisville après sa nomination au ministère provincial de la Justice, à Québec. Me Bellavance agissait comme procureur de la ville auparavant.

ce Me Jacques Gagné qui a quitté Plessisville après sa nomination au ministère provincial de la Justice, à Québec. Me Bellavance agissait comme procureur de la ville auparavant.

ce Me Jacques Gagné qui a quitté Plessisville après sa nomination au ministère provincial de la Justice, à Québec. Me Bellavance agissait comme procureur de la ville auparavant.

Trois amendes totalisant \$150 sont imposées à Laurent Jolibois

ARTHABASKA (R.L.) — Laurent Jolibois, 18 ans, de Victoriaville, se retrouvait lundi matin en cour de justice à Arthabaska, en face de trois amendes. Il était en effet accusé d'avoir volé l'automobile de Fernand Jolibois, le 20 novembre, d'avoir eu un délit de fuite avec une autre automobile le même jour et troisièmement d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies. Jolibois plaide coupable à chacun des trois chefs.

Le juge le condamna, sur le premier chef, à \$25 d'amende, sur le deuxième à \$75 et interdiction de conduire pendant 6 mois et sur le dernier chef à \$50 d'amende et permis suspendu pour 6 mois.

La question de suspension de permis de conduire n'affectera pas toutefois l'accusé qui ne possède pas de permis de conduire. Des délais lui ont été accordés pour le paiement de ses amendes.

Le trente novembre, dans toutes les paroisses du diocèse, ce sera possible de participer à la messe selon ces nouveaux rites. Les points qui avaient déjà subi des transformations vont de-

Au club Optimiste de Princeville Le gouverneur de district au gala gastronomique



M. Jean-Louis Groulx

PRINCEVILLE (B.A.) — M. Jean-Louis Groulx, gouverneur du district Québec-Maritimes de l'Optimiste International, sera présent au gala gastronomique organisé par le club Optimiste de Princeville vendredi le 28 au Manoir de Princeville. Agé de 33 ans, M. Groulx est né à Hull, le 4 juin 1936. Il a travaillé pour Le Nouvelliste

dernier, il est spécialiste en informatique division retailing pour les grands magasins départementaux de l'est du pays. Devenu membre du club Optimiste en 1964, M. Groulx est nommé lieutenant-gouverneur de distinction de l'Optimiste Mauricien en 1967, avec la responsabilité de treize clubs à la fin de son terme. L'ère de la convention du district Est-Ontario Québec en 1968, il devient gouverneur-élu et désigné. Enfin en 1969, M. Groulx est nommé gouverneur du district Québec-Maritimes. Le district Québec-Maritimes se compose des provinces de Québec et des Maritimes. Il y a plus de 3,500 membres dans le district. Bientôt le 100ième club sera fondé. Le district Québec-Maritimes est l'un des 41 de tout l'Optimiste Internationale. Maintenant dans sa cinquième année, l'organisation Optimiste compte plus de 3,000 clubs affiliés et plus de 10,000 membres tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Le président du club Optimiste de Princeville est M. Normand Daneau. Ce club est très actif dans la localité et toute la jeunesse en profite. Dernièrement la semaine d'appréciation de la jeunesse fut organisée et plusieurs jeunes furent félicités pour leur magnifique travail.

raient plus besoin d'aide afin de les suivre mieux ou de les référer aux spécialistes: travailleur social, conseiller d'orientation, psychologues, etc.

L'APCV rend hommage à M. Benoit Rheault



(Photo LeRoi)

L'APCV (SECTION VICTORIANVILLE) rendait hommage, samedi soir, à son président de l'an passé, M. Benoit Rheault. Des fleurs ont été présentées à Mme Rheault par Mme Roger Lord, de même qu'un cadeau-souvenir. Le président ex-officio s'est vu présenter pour sa part une plaque-souvenir des mains du président actuel M. Eddy Charles. M. Charles remercia le président ex-officio pour le dynamisme qu'il avait apporté à l'association durant son mandat, et aussi pour l'aide qu'il apporte

cette année par ses conseils d'ex-président. Il est à noter que les membres actifs et sociaux assistaient à ce dîner mixte qui s'est déroulé à l'hôtel Manoir de Princeville. Parmi les invités spéciaux, on notait la présence de M. Bernard Boivin, président de l'APCV (section de Drummondville). Sur la photo ce sont de gauche à droite, Eddy Charles, le président ex-officio, Benoit Rheault et Mme Rheault.

Le centre d'Accueil Domremy a maintenant deux séries de cours de danse au programme de ses activités sociales. L'une des séries a M. et Mme Fernand Baillargeon comme moniteurs alors que M. et Mme Richard Lassonde donnent les leçons pour l'autre série. Une vingtaine de couples profitent de cette initiative.

Le centre d'Accueil Domremy a maintenant deux séries de cours de danse au programme de ses activités sociales. L'une des séries a M. et Mme Fernand Baillargeon comme moniteurs alors que M. et Mme Richard Lassonde donnent les leçons pour l'autre série. Une vingtaine de couples profitent de cette initiative.

Le centre d'Accueil Domremy a maintenant deux séries de cours de danse au programme de ses activités sociales. L'une des séries a M. et Mme Fernand Baillargeon comme moniteurs alors que M. et Mme Richard Lassonde donnent les leçons pour l'autre série. Une vingtaine de couples profitent de cette initiative.